TAFRIJ AL-KOUROUB FI TADBIR AL-HOUROUB

LA DISSIPATION DES MALHEURS DANS LA GESTION DES GUERRES

‘UMAR IBN IBRAHIM AL-AWSI AL-ANSARI

TRADUCTION
ABDELHAKIM BOUTRIF

TAFRIJ AL-KOUROUB

FI

TADBIR AL-HOUROUB

La Dissipation des Malheurs dans la Gestion des Guerres

‘UMAR IBN IBRAHIM AL-AWSI AL-ANSARI

Traduction Abdel Hakim Boutrif

Du même traducteur

Abrégé de l'Histoire des Omeyyades
Abrégé de l'Histoire du Maghreb et de l'Andalousie
- Volume I : La conquête du Maghreb et de l'Andalousie jusqu'à sa chute.
- Volume II : Suite de l'Histoire de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Centrale jusqu'au 18e siècle.
Abrégé de l'Histoire des Abbassides
- Volume I : Les Zanj et les 'Oubaydi.
- Volume II : Les Croisades et les Tatars.
Livre de La Fin dans les Epreuves et l'Adversité
Atlas des Conquêtes Islamiques
Abrégé de l'Histoire des Osmanlis (Ottomans)
- Volumes I et II : Les Désistoriens.
- Les Chefs d'œuvres des maîtres dans les Expéditions en mer.
Abrégé de l'Histoire des Ottomans
Volume I : Des Seljouks à l'entrée de de la Tribu des Ghouz en Asie Mineure.
Et Du Premier Sultan Ottoman 'Uthman Ghazi au Septième Sultan Ottoman Muhammad Thani al-Fatih.
Volume II : Du Huitième Sultan Ottoman Bayazid ath-Thani à la chute du Califat Première Partie.
Volume III : La Chute du Califat Deuxième Partie.
Expéditions Navales des Ottomans jusqu'à la Bataille de Chisma et des Ahadith sur les Prises de Constantinople.
Les Vertus de l'Effort
Fatawah Islamiyyah
- Volumes I, II, III.
Al-Fathul Majid
Volume I et II : L'Obligation oubliée. L'Accord et le Désaveu et autres textes.
Al Mahdi, Ad-Dajjal, 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) et Ya'jouj wa Ma'jouj
L'âge d'Or et le Déclin de la Civilisation Islamique
- Volume 1 : Civilisation Islamique Un Aperçu.
- Volume 2 : Sciences et Scientifiques Musulmans.
- Volume 3 : La dimension islamique.
Abrégé de la Conquête d'As-Sind wal Hind
Livre Un et deux
Abrégé de l'Histoire de la Palestine.
Al-Kawakib At-Tarikh. Volume I et II
Kitab al-Jihad 'Abdallah Ibn Moubarak
Tafrij al-Kouroub Fi Tadbir al-Houroub

Archives
https://archive.org/details/@alfutuhat_com

© 2013 **Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés**
Abdel Hakim Boutrif : alfutuhat.com@gmail.com

Table des Matières

Introduction 9
Livre Un 13
De la prudence en temps de paix lorsque le souverain réside dans sa capitale. 13
Chapitre Un : Sur le maintien de la prudence en général. 13
Chapitre Deux : De la précaution à prendre grâce à l'utilisation des murs et des tranchées des villes et des forteresses ainsi qu'à l'érection de miroirs dans des endroits élevés pour l'observation [de l'ennemi]. 14
Chapitre Trois : La recherche de renseignements sur l'ennemi afin de pouvoir se préparer à l'affronter. 15
Livre Deux 19
Sur les agents et les espions et ce qui s'y rapporte. 19
Chapitre Un : Sur les qualifications que doivent posséder les agents et les espions. 19
Chapitre Deux : Sur ce qui est nécessaire [pour] honorer les agents et les espions et conquérir leur cœur. 20
Chapitre Trois : Sur ce qu'il faut faire dans la gestion de ses agents et espions. 21
Livre Trois 23
Des envoyés, des caractéristiques d'un envoyé qualifié et des mérites de celui qui s'écarte de la procédure correcte. 23
Chapitre Un : À propos de leurs qualifications. 23
Chapitre Deux : Sur la gestion des affaires des envoyés et sur ce sur quoi il faut compter dans leurs affaires. 25
Livre Quatre 27
Sur la tromperie et les stratagèmes qui évitent la guerre. 27
Chapitre Un : Sur l'instigation de la tromperie dans la guerre et les stratagèmes [à utiliser] dans ce domaine. 27
Chapitre Deux : Sur la manière de [travailler] les stratagèmes et les tromperies. 28
Chapitre Trois : Sur la citation de cas intéressants de tromperie et de stratagèmes qui ont été employés par des gens [familiarisés avec] la gestion des guerres. 29
Livre Cinq 33
Sur la consultation en matière de guerre. 33
Chapitre Un : Sur l'incitation à rechercher une consultation sur la guerre. 33
Chapitre Deux : Sur la procédure correcte de consultation sur la guerre. 34
Livre Six 37
Des qualifications du général d'armée et de ses troupes, et de la manière dont il doit les diriger. 37
Chapitre Un : Des qualifications du général de l'armée. 37
Chapitre Deux : Des qualités des troupes [en général] et des hommes de l'armée dans la cavalerie et l'infanterie qui sont aptes à rencontrer l'ennemi et à l'engager dans la bataille. 38

Chapitre Trois : Sur la connaissance que le commandant de l'armée doit avoir de ses officiers. 39
Chapitre Quatre : Sur la méthode [de contrôle] à exercer par [le commandant de l'armée sur] son armée et sur la gestion de ses troupes et sur la manière dont il doit les gérer. 40
Livre Sept 43
De l'explication quand il est nécessaire d'affronter l'ennemi et de le combattre. 43
Chapitre Un : Sur ce qu'il faut faire si l'armée est forte et l'ennemi faible. 43
Chapitre Deux : De ce qu'il faut faire si l'armée est faible et l'ennemi fort. 44
Livre Huit 47
Sur le groupe de scouts, l'organisation de ses activités et ce qu'elles englobent. 47
Chapitre Un : Sur la nature du groupe de reconnaissance et une description de ses chevaux et de ses hommes. 47
Chapitre Deux : Sur les règlements relatifs au groupe de scouts et ce qu'ils englobent. 47
Livre Neuf 51
Explication des précautions à prendre au départ et des mesures à prendre en voyage. 51
Chapitre Un : Sur la prudence lors du processus de départ 51
Chapitre Deux : Sur l'explication de ce qu'il faut faire en cas de marche. 51
Livre Dix 55
Des précautions nécessaires au campement et de la période pendant laquelle l'armée reste au camp. 55
Chapitre Un : Sur le choix du site du camp. 55
Chapitre Deux : De la disposition de l'armée dans le camp et de ce qui exige de la prudence en [cette matière]. 55
Livre Onze 59
Explication du moment où la mobilisation et l'organisation des troupes sont nécessaires ainsi que des exigences de la mobilisation à ce moment. 59
Chapitre Un : Sur l'explication du moment où la mobilisation des troupes et leur disposition sont nécessaires 59
Chapitre Deux : Sur l'explication de ce qui est requis pour la mobilisation à ce moment. 59
Livre Douze 61
Explication de la méthode de mobilisation en cas de menace en marche et de la protection des trésors. 61
Chapitre Un : Explication de la méthode de mobilisation en cas de menace en marche. 61
Chapitre Deux : De la protection des trésors et des bagages. 61
Livre Treize 63
Description de la méthode d'attaque nocturne contre l'ennemi, si l'occasion se présente. 63
Chapitre Un : Sur la description du moment où il est propice d'attaquer l'ennemi de nuit et une description des hommes les mieux adaptés à cette [action]. 63
Chapitre Deux : Sur la méthode de raid nocturne. 63
Livre Quatorze 65
Sur le choix des positions des rangs de bataille et le moment de son exécution. 65

Chapitre un : Sur le choix de la position des classements. 65
Chapitre Deux : Sur le choix du moment pour la disposition [de bataille]. 65
Livre Quinze 67
Explication de la mise en place des embuscades et de la gestion de leurs affaires. 67
Chapitre Un : Sur le compte rendu des qualités des hommes de l'embuscade, des chevaux pour celle-ci et du lieu où l'embuscade doit surgir. 67
Chapitre Deux : Sur la gestion des affaires des embusqués. 68
Livre Seize 69
Description de la méthode de déploiement des soldats lors de leur mobilisation au combat. 69
Chapitre Un : À propos de ce qui [devrait être obtenu] si l'armée adverse [disposée pour la bataille] était petite et cela est lié à une différence de degré de petitesse [des nombres des deux côtés]. 69
Chapitre Deux : Sur ce qui [devrait être fait] si la [force numérique] de l'ennemi, prêt à la bataille, était grande. 70
Chapitre Trois : Sur la description des formes des classements [si] l'ennemi est d'une grande force numérique. 72
Livre Dix-Sept 75
Ce qu'il faut faire face à l'ennemi et le combattre. 75
Chapitre Un : Sur [ce qu'il faut faire] lorsque l'armée marche contre l'ennemi avant que l'ennemi ne marche. 75
Chapitre Deux : Sur ce qu'il faut faire lorsque l'ennemi marche contre l'armée avant que celle-ci n'entre en campagne. 77
Chapitre Trois : Sur ce qui est exigé en matière de prudence au moment de rencontrer l'ennemi. 79
Livre Dix-Huit 83
Ce qu'il faut faire pour mettre l'ennemi en déroute. 83
Chapitre Un : Sur ce qui est lié à l'achèvement de la bataille lorsque l'ennemi a été mis en déroute. 83
Chapitre Deux : Sur ce qui est lié à la question du butin. 84
Livre Dix-Neuf 85
Description de la prise de forteresses et de la méthode pour y parvenir. 85
Chapitre Un : Des types de forteresses et de ce que chacune d'elles a besoin d'un traitement spécial pour pouvoir la capturer. 85
Chapitre Deux : Description de la méthode permettant de faciliter la prise des places fortifiées. 85
Chapitre Trois : Sur la méthode d'investissement. 86
Livre Vingt 91
Description des méthodes de défense des places fortifiées et de leur protection. 91
Chapitre Un : De ce que doit faire le commandant de la place fortifiée pour se préparer à l'attaque de l'ennemi avant l'investissement de la forteresse 91
Chapitre Deux : De ce que doit faire le commandant de la forteresse au moment de l'investissement proprement dit. 91

TAFRIJ AL-KOUROUB FI TADBIR AL-HOUROUB

Introduction

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Allah Exalté, à Lui les Louanges et la Gloire, soutient l'Islam par Sa Puissance et le conquérant par la puissance de Sa victoire. Il accélère la destruction et renvoie la malice dans la propre gorge de celui qui s'écarte de Son obéissance montrant, par la destruction de Ses ennemis, ce qui instruit le sage et que le contemplateur compte parmi les miracles de son époque. Et [Il] est la cause de la joie de son noble servant par l'annihilation de ses ennemis, tyranniques et hérétiques.
Allah Exalté est le Décideur de Ses affaires [par lesquelles] il fait passer la nation de la difficulté au soulagement et ôte de [Ses] sujets, par le règne le plus bienveillant, toute difficulté, tout malheur et allège le cœur des gens par le plus fortuit des rois dont l'odeur des jours de floraison inspire le plus doux et le plus évanescent parfum.

Je déclare qu'il n'y a nulle divinité hormis Allah Seul, qui N'a pas d'associé : déclaration dont héritent les plus grands rois, le fils du père. Le premier d'entre eux le recommande au suivant, sans interruption, et le fils s'engage à le maintenir après le père, et il le transmet, d'après l'autorité du vainqueur, au vainqueur [à venir]

Je déclare que Muhammad est Son serviteur et Son messager ; favorisé de Son soutien pour toute la durée des temps ; le victorieux par la terreur qui frappe les cœurs des mécréants à une distance de deux mois de voyage. Qu'Allah Exalté le bénisse, lui et sa famille, dont les combats ont accompli pour l'ennemi les dates du Destin et dont les épées ont englouti le sang de l'incroyance, revenant avec le safran de la victoire et non le rouge de la honte ; avec une bénédiction [telle que] leurs étoiles s'élèvent dans les galaxies et dont la forme ne change pas avec le passage du temps ; si Allah Exalté, le Tout-Puissant, le veut. Et qu'Allah accorde une grande bénédiction.

Pour continuer :

Depuis le Sultan, le roi, le victorieux, le sage, le juste, le combattant, le persévérant, le pionnier, le soutenu par Allah, le conquérant, l'ornement du monde et de la religion, le Sultan de l'Islam et des musulmans, le régénérateur de la justice dans les mondes, l'héritier du royaume des rois des Arabes, des Perses et des Turcs, l'ombre d'Allah sur Sa terre, le gardien de la Sounnah d'Allah et de Ses Ordonnances, l'alexandre du temps, le donateur [de ce qui est possédé par] les possesseurs de trônes et de couronnes, le donateur de provinces et de pays, le destructeur des tyrans, des oppresseurs et des mécréants, Protecteur des deux lieux sacrés (La Mecque et Médine), possesseur des deux Qiblah (La Mecque et Jérusalem), l'unificateur de la parole de la foi, le déployant l'étendard de la justice et de la bienveillance, le maître des rois de l'époque, l'Imam des pieux, le partenaire du commandeur des croyants : Abou Al-Sa'adat Faraj, Ibn As-Sultan, le Martyr, Al-Malik Az-Zahir Abou Sa'id Barqouq ; qu'Allah, le Tout-Puissant, à travers la longueur des jours, accorde une longue vie à son règne et qu'Il donne la victoire, à travers le passage des âges, à ses soldats, à ses armées et à ses associés.

C'est lui dont la constance et la force ont soumis les rois de la terre, dont le nombre et l'équipement [militaires] rendaient impossibles toute description, et dont la renommée, la mention et la réputation s'étendaient jusqu'aux horizons lointains. La victoire le cernait de toutes parts. Dans la répétition des batailles, ses victoires et conquêtes sont récurrentes. Un comploteur ne l'aborde pas avec malice sans qu'il échoue ; et nul ne le vise avec ruse sans que la flèche de sa ruse ne se retourne infailliblement contre lui. Il n'aspire à surmonter une difficulté que pour y accomplir un miracle ingénieux. Il ne tente pas de conquérir sans que la langue de la victoire ne lui dise : « **un secours [venant] d'Allah et une victoire prochaine** ! » (Qur'an 61 : 13). Son bien-être par la victoire est toujours assuré et la flèche de son bonheur raconte à chaque instant :
« Contre un vainqueur, les guerriers de l'oppression se sont épuisés ;
Les stratagèmes sont inutiles et ne permettent pas de s'emparer de lui.
Qui heurte un rocher toute la journée ne finit pas par la fracasser ;
Ainsi fait le bouc des montagnes et sa corne est brisée. »

J'étais parmi ceux qui ont étudié les livres d'histoire dans leur diversité et réfléchit sur les batailles et guerres qu'ils contenaient avec leurs différents types. Sur ce que les gens de gestion parmi les chefs [de guerre] ont arrangé, sur ce que l'opinion de chacun des cheikhs de guerre et de ses experts, les 'Oulama ont prescrit ; sur ce que les écrivains les plus

savants ont cité dans les recommandations aux chefs des armées et sur ce qui arriva aux hommes de guerre ingénieux des stratagèmes et des fourberies des rusés.

Cela m'a incité à contribuer à son trésor, qu'Allah le bénisse, par la continuation de son règne, la prolongation de sa vie, l'élévation de ses étoiles lumineuses et l'éclat de sa lumière, par un livre que j'ai composé sur la conduite des guerres et leur organisation ; sur la connaissance [acquise] des conditions de combat et leur évaluation, afin que quiconque le découvre par hasard parmi les nobles commandants [du Sultan] et les chefs de ses armées [puisse] s'en inspirer. Celui d'entre eux qui n'a pas connu le chemin de la guerre, en raison de son jeune âge, peut être guidé par ses informateurs [experts]. [Mais je ne l'ai pas composé pour le Sultan, car] lui, qu'Allah Exalté fixe les fondements de son État et mette entre ses mains le sort de ses ennemis hérétiques, a traversé les guerres, les a vécues et a connu, par ses exploits et ses batailles, leurs conditions et leur nature. Le sort l'a servi et lui a valu une victoire après chaque bataille ; la fortune l'a accompagné et la victoire ne l'a pas abandonné, ni sur le champ de bataille ni en résidence fixe. Et la victoire n'est due qu'à Allah le Puissant, le Sage. Je l'ai intitulé *La Dissipation des Malheurs dans la Gestion des Guerres* et rassemblé ses matériaux dans vingt livres (sections).

Livre Un

De la prudence en temps de paix lorsque le souverain réside dans sa capitale.

Il comporte trois chapitres.

Chapitre Un : Sur le maintien de la prudence en général.

Les experts en affaires militaires et leur gestion soutiennent que le dirigeant, en temps de paix et lorsqu'il réside dans sa capitale, doit faire preuve d'une prudence extrême et se protéger de l'ennemi. En effet, si un ennemi s'avance contre lui, il sera suffisamment préparé et, si l'ennemi ne s'avance pas, la précaution n'aura pas été vaine. Les blessures surviennent rarement par précaution mais plutôt par manque de prudence, par négligence et par complaisance. Allah, le Tout-Puissant, Exalté soit Sa Puissance, a prescrit la prudence lorsqu'Il a dit : « **Ô croyants ! Prenez vos précautions et partez en expédition par détachements ou en masse**. » (Qur'an 4 : 71). Et Lui, Exalté soit-Il, dont la Puissance est infinie, a dit : **« Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres encore que vous ne connaissez pas en dehors de ceux-ci mais qu'Allah connaît**. » (Qur'an 8 : 60)

On rapporte qu'Antarat Al-Fawaris, interrogé sur les raisons de ses nombreuses victoires et de l'échec de ses ennemis, a déclaré : « Je n'ai jamais démenti les rumeurs concernant mon ennemi et je n'ai dormi qu'avec prudence. »

En général, il faut se méfier de son ennemi en toute circonstance, prendre ses précautions contre lui ; exagérer sa situation ; se préparer à l'affronter avec ce qui dépasse ses forces. Certes, si l'on a préparé contre lui plus que nécessaire et que l'on trouve ensuite sa force faible cela ne lui portera pas préjudice ; et si l'on trouve sa force grande, on lui aura préparé ce qui lui est suffisant, voire plus que suffisant. Ainsi, on le domine par la préparation et la victoire vient d'Allah.

On dit qu'il ne faut pas se sentir en sécurité face à son ennemi même s'il est loin, ni avancer à sa rencontre avec insouciance s'il s'approche. Pourtant, Il ne faut cependant pas hésiter à

le rencontrer, une fois que son intention à notre égard est déterminée. En vérité, celui qui néglige de le faire au bon moment, de sorte que le temps passe, aura gaspillé sa résolution. Si la peur s'empare de l'esprit, exposant ses affaires à un possible regret, l'occasion se reproduit rarement une fois gaspillée. La résolution signifie que l'on se prépare à l'affaire avant son éventualité, afin de trouver la résolution au moment opportun.

Chapitre Deux : De la précaution à prendre grâce à l'utilisation des murs et des tranchées des villes et des forteresses ainsi qu'à l'érection de miroirs dans des endroits élevés pour l'observation [de l'ennemi].

Quant aux murs et aux fossés, les rois ont continué, à toutes les époques, à fortifier villes, forteresses et citadelles avec de hauts murs et des fossés tout autour remplis d'eau. L'utilité de ces ouvrages pour la défense en cas de siège, si l'ennemi prenait d'assaut la ville ou la forteresse de manière inattendue, est évidente. Les Sahih (Boukhari et Mouslim) rapporte que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) fit creuser un fossé autour de Médine le jour d'Al-Ahzab (Al-Khandaq), « les Confédérés » et qu'il participa à son excavation. Sans cet avantage absolu, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne l'aurait pas fait.

Au cours de la longue histoire, de nombreuses villes et forteresses ont été attaquées par de grandes armées et soumises à de violents sièges mais en vain. Les rois de l'époque de l'ignorance, al-Jahiliyyah, ont toujours été conscients et appliqué la plus grande rigueur. Ainsi, on dit que les murs d'Antakiyah (Antioche), dans les terres du Nord (Syrie), entouraient la ville et sa citadelle ; et son intérieur contenait cinq montagnes, de sorte qu'il n'y avait rien à l'extérieur qui soit plus élevé que l'intérieur, [aucun point] d'où l'ennemi puisse l'emporter.

Daloukah, dite Al-'Ajouz, « la Vieille Femme », qui régna sur l'Égypte après le Pharaon, far'oun, qu'Allah le maudisse, construisit sur le territoire égyptien un mur de briques crues, s'étendant sur toute la superficie du pays : d'Al-'Arish à Assouan, à l'est et à l'ouest, le long d'une chaîne de montagnes. Elle y fit construire des châteaux et une tour de guet tous les cinq kilomètres où elle plaça des gardes qui pouvaient s'entendre. Ainsi, si une personne faisait un mouvement du côté de l'une d'elles, on informait les autres jusqu'à ce que la nouvelle parvienne au palais de la reine qui en était ainsi informée dans les plus brefs délais.

Les ruines de ce mur subsistent encore aujourd'hui dans les montagnes orientales et occidentales et sont appelées « le Mur de la Vieille Femme », Hayt Al-'Ajouz.

Les remparts du Caire, à leur origine, étaient construits en briques crues. Le palais du calife se trouvait au milieu, à l'emplacement actuel de la médersa Salihiyah et de ses environs. Mais ces remparts n'étaient pas une fortification salutaire car ils étaient construits sur un terrain bas. Lorsque le Sultan Salah Ad-Din Youssouf Ibn Ayyoub, qu'Allah lui fasse miséricorde, régna sur l'Égypte, il construisit la citadelle du Caire, Qal'at al-Jabal, sur un site surélevé, l'entourant ainsi que Le Caire et Misr (les parties de la ville situées à l'extérieur de la muraille, notamment Fustat), toutes dotées d'un mur de pierre. Les ruines de la première muraille subsistent encore aujourd'hui, près de Bab Al-Hadid et d'autres lieux.

Quant à l'érection de miroirs dans des endroits élevés pour l'observation, les rois [de l'époque préislamique] y accordèrent une grande importance dans les villes frontalières, al-thoughour. Ainsi, lorsqu'Alexandre construisit Alexandrie, il y érigea un haut phare de 183 mètres et plaça à son sommet un miroir à facettes. Si l'on y regardait, on voyait la région qui lui faisait face, comme les îles, et on y voyait ce qui s'y pratiquait, comme la construction de navires et autres, assurant ainsi la préparation contre ces assauts.
D'autres questions que celles relatives à la préparation ont retenu l'attention des rois par le passé. Allah, Exalté, sait mieux que quiconque.

Chapitre Trois : La recherche de renseignements sur l'ennemi afin de pouvoir se préparer à l'affronter.

Il ne fait aucun doute que la recherche d'informations sur l'ennemi est l'une des activités les plus importantes et les plus profitables. On peut ainsi connaître la situation de l'ennemi et savoir s'il a l'intention d'attaquer ou s'abstenir de le faire ; il sera ainsi possible de connaître sa situation. Il existe donc des méthodes pour recueillir des renseignements et obtenir rapidement des rapports.

Le plus rapide d'entre eux est l'allumage de feux au sommet des montagnes. Si quelque chose se produit à une extrémité du royaume, comme le mouvement de l'ennemi ou des événements similaires et qu'il y a de hautes montagnes, alors, si cela se produit la nuit, des

signaux de feu peuvent être allumés au sommet d'une haute montagne ; tandis qu'à la lumière du jour, des signaux de fumée peuvent être envoyés du sommet d'une montagne à celle qui la suit. Ceci est répété jusqu'à ce que [l'information] atteigne l'endroit dériré.

Au début de la domination turque (c'est-à-dire des Mamalik), lorsque la guerre éclata entre les dirigeants des terres égyptiennes et les Tatars, des hommes étaient postés au sommet des montagnes, rémunérés pour ce travail par accord avec le Sultan (c'est-à-dire payés sur sa bourse privée), et [concentrés] le long d'une ligne allant de l'Euphrate à Ghazzah (Palestine). Si un mouvement des Tatars était repéré, un feu était allumé et émettait des [signaux] de fumée ainsi, cette [information] était relayée de l'Euphrate à Ghazzah dans les plus brefs délais. Ainsi, on savait généralement qu'un incident s'était produit. Des pigeons étaient alors envoyés de Ghazzah en Égypte. La nouvelle de cet événement était connue en un jour. L'instauration de la paix entre les Tatars et les dirigeants des terres égyptiennes a mis fin à ce [mode de communication], et ses [divers] éléments sont tombés en désuétude.

L'arrivée des nouvelles par pigeon est moins rapide car le pigeon ne voyage que d'un pays à l'autre. Si un incident survient dans l'un des pays où il y a des pigeons, des lettres sont écrites, attachées aux pigeons et expédiées. Les pigeons recherchent la tour de guet de leur pays et arrivent dans les plus brefs délais. Néanmoins, cette méthode ne permet pas d'obtenir des informations complètes ; seule la nécessité de l'affaire est constatée et les informations vitales citées.

Il est évident que les pigeons sont parmi les moyens de communication les plus rapides car ils parcourent l'équivalent de vingt jours de marche en moins d'une journée. Ibn Sa'id raconte dans son livre *Haya al-Mahl wa Jana al-Nahl* une histoire du vizir Abou Al-Faraj Ya'qoub Ibn Killis, le vizir d'Al-'Aziz, l'un des califes 'oubaydi. Al-'Aziz lui dit : « Je n'ai jamais vu de cerises de Ba'labak et j'aimerais en voir. » Le vizir avait des pigeons de Damas et à Damas il y avait des pigeons d'Égypte. Le vizir écrivit un message et le fit envoyer par l'un des pigeons à Damas. Il leur ordonna, à Damas, d'attacher à chaque pigeon égyptien des cerises de Ba'labak. Le pigeon arriva avec ce message et ils procédèrent immédiatement à ce qui leur avait été ordonné puis l'oiseau s'envola pour l'Égypte. Le vizir, à son arrivée, monta auprès du calife avec [les cerises] le jour même où il le leur avait ordonné. Cela le stupéfia grandement. Il se peut que les pigeons chargés ont mis plus de temps à parcourir cette distance.

L'auteur d'*al-Rawdal-Mi'tar fi Khabar al-Aqtar* rapporte que des pigeons étaient envoyés d'Égypte à Bassorah, qui est plus loin que Bagdad à l'est à une distance de plus de vingt jours. Ibn Sa'id rapporte également dans son livre *al-Moughrib fi Akhbar al-Maghrib* que le vizir al-Yazouri Al-Maghribi, le vizir d'Al-Moustansir al-'oubaydi, le calife d'Égypte, envoya des pigeons de la ville de Tunis en Ifriqiyah des régions du Maghreb qui se rendirent en Égypte. L'authenticité pour toutes ces histoires repose sur eux (c'est-à-dire les auteurs cités).

Les pigeonniers du royaume des régions égyptiennes à cette époque s'étendaient de la citadelle du Caire à Qous, à Assouan et 'Aydhab, à Alexandrie, Dimyat (Damiette) et Souways (Suez) sur la route du pèlerinage ainsi qu'à Damas et Halab et le reste des districts administratifs, al-niyabat. Que cette méthode ait eu pour effet d'accélérer la diffusion des nouvelles est tout à fait clair pour une personne réfléchie.

Le relais postal, al-barid, est celui qui transmet de longues dépêches écrites et des informations détaillées mais moins rapide que les pigeons pour transmettre les nouvelles. Le barid réduit la distance de vingt jours à trois jours, comme par exemple celle de Damas à l'Égypte. Peut-être faut-il fallu plus de temps puisque certains relais ont fait le trajet de Halab à l'Égypte en quatre jours. Ces relais existaient déjà à l'époque des Chosroès, rois de Perse et des Césars, souverains de Roum, car ils en saisissaient l'importance.

Puis, à l'époque de l'Islam, Mou'awiyah Ibn Abi Soufyan (radhiyallahou 'anhoum), l'un des Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), l'établit à l'époque de son règne. Il est resté en vigueur jusqu'à l'époque des califes omeyyades et abbassides, sans interruption pendant un certain temps puis fut suspendu à d'autres moments selon les circonstances. On lui assigna des mules à la queue coupée, signe qu'elles étaient connues et traitées comme des mules du barid. Les dirigeants de l'Islam dans la plupart des régions islamiques maintinrent ce système, à l'exception des Zanki, dirigeants de Syrie, et des Ayyoubi, dirigeants d'Égypte, qui choisirent d'excellents chameaux rapides pour ce service. La situation perdura ainsi jusqu'à la disparition de leur régime et la prise du pouvoir par le régime turc (c'est-à-dire les Mamalik).

Lorsque Al-Malik Az-Zahir Baybars Al-Boundouqdari, qu'Allah lui fasse miséricorde, établit son autorité et unifia les terres d'Égypte, de Syrie et de Halab jusqu'à l'Euphrate, il voulut que des informations sur le royaume lui parviennent en permanence. Il établit le barid (service postal) dans les terres égyptiennes et les régions syriennes. Des centres de relais s'étendaient de la Citadelle bien gardée (du Caire) à Alexandrie, à Dimyat et à Qous ; puis de Qous, les dromadaires étaient conduits à Assouan et à Aydhab. Des centres de relais s'étendaient également de la Citadelle au reste des possessions syriennes jusqu'à sa connexion avec l'Euphrate. De ce qui est établi et connu [concernant ce système], il n'est pas nécessaire de mentionner [ces éléments] ici.

Les messagers sont moins rapides que les barid. Ils se déplacent à pied et prennent des chemins détournés, al-moulattafat, lorsqu'il est difficile pour le barid d'atteindre un point précis. Ce service est l'un des plus importants du Sultanat et le plus difficile. Ibn Al-Athir rapporte dans son *Tarikh* que le premier souverain à employer des coursiers fut Mou'iz ad-Dawlah Ibn Bouwayh, le premier des souverains Daylami de Bagdad, en l'an 330 de l'Hégire. Il se trouvait à Bagdad et son frère, Roukn al-Dawlah, à Ispahan et Mou'iz al-Dawlah souhaitait que son frère soit rapidement informé des événements récents. Il organisa donc un service de coursiers. De son temps, deux coursiers se formèrent, dont l'habileté atteignit un point tel que chacun pouvait parcourir plus de quarante farsakhs (parasanges) en une journée.

Les informateurs et les espions sont plus lents que les coursiers. Ce service est de tous les plus lents à transmettre des informations car il leur faut les rechercher et en suivre les traces. J'en parlerai plus en détail dans le deuxième livre, si Allah le veut.

Livre Deux

Sur les agents et les espions et ce qui s'y rapporte.

Il comporte trois chapitres.

Chapitre Un : Sur les qualifications que doivent posséder les agents et les espions.

Les espions doivent se conformer à certaines conditions dont l'accomplissement est indispensable. Parmi elles : la confiance en ses conseils et sa véracité. En effet, s'il est suspecté dans ses conseils et envoyé à l'ennemi, ses informations, même véridiques, ne seront d'aucune utilité. Car, même s'il rapporte avec exactitude, il sera suspecté ; on ne peut donc se fier à sa parole. Ses conseils seront donc vains. S'il manque de sincérité, il portera préjudice à son expéditeur car il sera un indicateur contre lui plutôt que pour lui.

Qu'il soit un maître de la conjecture infaillible, un juge clairvoyant doté d'une excellente perspicacité lui permettant de percevoir par simple observation, avec toute la plénitude de son intellect et la justesse de ses conjectures, la situation de son ennemi et ce que celui-ci évite dans la conversation, en déduisant certains points d'autres. S'il use de perspicacité sur un sujet donné et qu'une autre conclusion lui apparaît alors, la première se renforce dans son opinion et il y croit, une conclusion étant renforcée par une autre.

Qu'il soit doué de ruse, de perspicacité et d'astuce car, par sa ruse, il peut atteindre tous les buts et par sa ruse, il peut pénétrer toutes les portes. Il atteint son but par tous les moyens. S'il manquait de ces qualités, l'ennemi pourrait peut-être le découvrir ou il pourrait être contraint de repartir sans avoir atteint son but.

Qu'il ait beaucoup voyagé et connaisse parfaitement les pays où il est envoyé afin de ne pas avoir à poser de questions sur eux et leurs habitants étant donné que s'il posait des questions, l'ennemi pourrait le découvrir [et connaître le but de sa présence] pourrait causer sa mort. Voir même être torturé et révéler l'état de son expéditeur. Il deviendra alors un informateur contre lui après avoir été un informateur pour lui.

Qu'il connaisse la langue des habitants du pays où il est envoyé ainsi il pourra saisir les conversations parmi les ennemis en contact avec lui. Toutefois il ne doit pas être de la même race que l'ennemi. En vérité, la race penche vers la race par nature et l'affaire pourrait être désastreuse pour le répartiteur.

Qu'il soit patient à l'égard de ce qui peut lui valoir une punition, au cas où l'ennemi le saisisse afin qu'il ne révèle pas les conditions de son expédient et ne montre pas une faiblesse en lui ou dans son armée ; [même cela ne pourrait] le protéger de la main de son ennemi ou le défendre contre les mauvais traitements [de l'ennemi].

Si l'on trouve parmi les espions et les informateurs celui qui remplit ces conditions, il mérite d'être envoyé en mission et pour recueillir des informations sur ses ennemis.

Chapitre Deux : Sur ce qui est nécessaire [pour] honorer les agents et les espions et conquérir leur cœur.

Le chef et le commandant de l'armée, s'il emploie un agent ou un espion, doit lui témoigner affection et sincérité, l'honorer de présents, lui promettre des récompenses et le combler de faveurs en toute occasion avant d'indiquer son besoin pour une mission ; multiplier les honneurs lorsqu'il est envoyé en mission importante et prendre soin de sa famille par des bienfaits, en sa présence comme en son absence. De cette façon, on domine son cœur et on apaise son esprit et on ne remarquera pas la mesquinerie de sa position et la petitesse de son pouvoir même s'il est humble car l'affaire qui l'occupe est importante.

Si la personne que l'on envoie à l'ennemi est condamnée à mort ou si l'ennemi la capture, il faut honorer ceux qu'il laisse derrière lui de sa famille et les traiter avec bienveillance comme on l'aurait traité à son retour afin de l'inciter à prodiguer de bons conseils. S'il arrive qu'il revienne sans avoir atteint son but, et s'il est de ceux dont la parole est digne de confiance, il ne faut pas lui manifester son inquiétude, ne pas le critiquer ni le réprimander mais plutôt lui témoigner de l'équité et le traiter avec honneur. S'il ne fait rien pour l'un en cette occasion, il le fera pour l'autre.

Chapitre Trois : Sur ce qu'il faut faire dans la gestion de ses agents et espions.

Quant au commandant de l'armée : aucun membre de son armée ne doit connaître ses espions. Certes, cela contribue à la diffusion et à la découverte de l'information. S'il peut éviter d'avoir un intermédiaire entre lui et l'un de ses espions, il doit le faire et s'il ne le peut pas, alors pour chacun d'eux [les espions] il doit désigner un de ses hommes de main pour conduire [l'espion] à lui seul.

Le commandant de l'armée doit aussi veiller à ce que ses espions ne se connaissent pas entre eux car s'ils se connaissent, ils pourraient se concerter sur une affaire, l'arranger en leur faveur et la rapporter. À leur retour, ils pourraient s'entendre pour aider l'ennemi et se tourner vers lui ; ce qui est le contraire s'ils ne se connaissent pas. Ainsi, chacun d'eux soumet un rapport individuel et le vrai du faux apparaîtra au gré des circonstances. De même la défection de certains à l'ennemi n'est pas comparable à la défection de tous.

Il doit prêter attention à ce que chacun de ses espions et agents lui rapporte, malgré la diversité de leurs rapports, et adopter la conduite la plus prudente parmi celles sur lesquelles son jugement est porté. Il ne doit pas considérer leur divergence comme une faute de l'un d'eux car, malgré la diversité de leurs rapports, chacun dit la vérité puisque chacun a observé quelque chose de différent de ce qu'un autre a observé et entendu quelque chose d'autre que ce qu'il a entendu.

Si [le commandant de l'armée] découvre une faille chez l'un de ses espions dignes de confiance, [il doit] la lui cacher et ne pas lui en demander compte ni le réprimander, à moins qu'il n'y voie un avantage. Il doit alors réprimander [l'espion] en privé, en lui faisant des remontrances en toute intimité. C'est en vérité le meilleur moyen de le corriger.

Si l'espion se présente devant [le commandant de l'armée] pour l'informer de l'ennemi, ce dernier doit faire preuve de sang-froid et de calme constant, sans manifester à celui qui lui apporte le rapport aucune joie [particulière] pour les nouvelles qu'il lui présente ni aucun plaisir à les entendre ; toutefois, sans qu'il paraisse léger. Il ne doit pas non plus faire preuve d'une inattention qui pourrait lui faire perdre l'essentiel du conseil. Il ne doit pas manifester à son espion le moindre mécontentement pour les nouvelles désagréables qu'il lui a

communiquées. Car [l’attitude correcte] exige de cacher à [ses espions] des secrets [relatifs] à des nouvelles inquiétantes [et dont la découverte] pourrait lui porter préjudice.

On raconte qu’un roi était plus généreux envers ceux qui lui apportaient de mauvaises nouvelles qu’envers ceux qui lui apportaient de bonnes nouvelles, disant : « Celui qui m’apporte une nouvelle désagréable m’éveille à mon avantage. » Sachez que le commandant d’une armée ne peut protéger son armée des espions ennemis ; il doit donc se protéger contre eux en dissimulant autant que possible les secrets.

Livre Trois

Des envoyés, des caractéristiques d'un envoyé qualifié et des mérites de celui qui s'écarte de la procédure correcte.

Ce livre comprend deux chapitres.

Chapitre Un : À propos de leurs qualifications.

Les sages, commentateurs de la conduite des dirigeants, ont mentionné que l'envoyé du souverain doit être intelligent, sain d'esprit, clairvoyant sur les affaires [de l'État], conscient des circonstances et habile dans l'usage des mots. Ardashir Ibn Babak, l'un des rois de Perse, a dit : « Que de sang l'envoyé a versé sans justification ! Combien d'armées ont été mises en déroute à cause de cela et la plupart massacrées ! Que d'actions interdites ont été commises, de biens pillés et de promesses rompues à cause de la perfidie de l'envoyé et des mensonges qu'il a proférés ! »

L'envoyé du souverain doit remplir certaines conditions. Parmi elles, il doit être véridique et peu cupide. On raconte qu'Alexandre envoya auprès d'un souverain oriental un émissaire qui, à son retour, lui remit une missive dont un mot éveilla ses soupçons. « Misérable ! lui dit-il, les rois ne manquent pas de conseillers pour les redresser et les remettre dans le droit chemin quand ils inclinent [vers l'erreur]. Or tu m'apportes une missive dont les termes sont corrects et les expressions claires ; mais elle contient un mot qui contredit tout le reste. Es-tu absolument sûr de ce mot ou bien en doutes-tu ? Je suis convaincu qu'il l'a prononcé, répondit l'émissaire. »

Alexandre ordonna que les mots soient écrits lettre par lettre et renvoyés au roi par un autre envoyé et qu'elle lui fût lue et traduite. Quand on en donna lecture au roi et qu'il entendit le mot en question, il le désavoua. « Mets ma main sur ce mot » dit-il à l'interprète, puis, avec un couteau, il fit découper le mot qui fut ainsi retranché de la lettre. Il écrivit ensuite à Alexandre : « La tête du royaume tient à la solidité de la nature du roi ; celle du roi, à la sincérité de son émissaire puisque c'est par son organe qu'il s'exprime et à son oreille qu'il confie ses décisions. J'ai coupé avec mon couteau le mot que je n'avais pas prononcé car il ne m'a pas été possible de couper la langue de ton émissaire. » Lorsque l'envoyé rapporta cette lettre à Alexandre, celui-ci convoqua le premier émissaire et lui dit : « Qu'est-ce qui t'a

poussé à ajouter un mot au moyen de quoi tu voulais nuire à deux États? » L'émissaire avoua qu'il y avait été poussé par un manque [d'égards] de la part du roi auprès duquel il avait été envoyé. « Je vois donc, s'écria Alexandre, que c'est pour toi que tu as travaillé et non pour nous ! Voyant s'envoler quelques-uns de tes espoirs, tu t'es vengé ainsi sur des âmes nobles et élevées ! » Et il lui fit arracher la langue !

Qu'il soit audacieux et hardi car s'il est lâche, [sa lâcheté] l'empêchera d'annoncer de mauvaises nouvelles au souverain auprès duquel il a été envoyé, par crainte de lui et terreur. Parmi les meilleurs exemples transmis à ce sujet [qualification d'un émissaire] figure Mou'awiyah Ibn Abi Soufyan, l'un des Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Durant son règne, il envoya un émissaire auprès du roi de Roum et lui offrit le sang de deux hommes, diyyat rajoulayn, s'il acceptait, après avoir transmis le message au roi et conclu son entretien avec lui, de lancer l'Adhan devant lui.
Lorsque [l'envoyé] arriva à la cour et eut transmis son message, il lanca l'Adhan devant lui. Les « patriciens », al-batariqah, se levèrent pour le tuer mais le roi le leur interdit. Il dit : « Ce n'est pas de son fait mais de celui de Mou'awiyah car il veut que cet envoyé soit tué, afin de pouvoir massacrer tous les chrétiens jouissant de la sécurité, al-mousta'minin, dans les terres d'Islam et démolir toutes les églises qui s'y trouvent. » Sur ce, il honora l'envoyé et le renvoya à Mou'awiyah. De retour auprès de Mou'awiyah, ce dernier le vit et rit. Il rapporta la nouvelle à Mou'awiyah et les paroles du roi de Roum. [Mou'awiyah (radhiyallahou 'anhoum)] dit : « Par Allah, je n'ai pas souhaité autre chose que ce qu'il a dit. »

Qu'il soit versé dans les convenances de l'adresse et de la réponse : [habileté dans] l'adresse, car, s'il est versé dans les convenances, il peut dire la bonne chose au bon moment et établir la cause [de son maître] contre celui à qui il est envoyé. Un exemple de cela est rapporté du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lorsqu'il envoya Dihyah Al-Kalbi, qu'Allah l'agrée, auprès d'Héraclius, roi de Roum, [alors] en Syrie. Il dit à Héraclius : « Je t'en prie, par Allah, ne sais-tu que le Christ priait ? » [Héraclius] répondit : « Oui. » Dihyah dit : « Je te demande donc qui le Christ priait-il donc ? » Remarquez le discours convaincant dont l'argumentation est concluante car les chrétiens croient que le Christ est Dieu. Or, Dieu ne prie personne d'autre que Lui-même et seul le serviteur prie. Lorsque [Dihyah] lui fit admettre la prière du Christ, il le força à admettre que le Christ, que la paix soit sur lui, était le serviteur de Dieu.

[Habileté à] répondre car s'il est versé dans les convenances et qu'on lui pose une question, il peut y répondre par ce qui réfute l'adversaire et le contrôle. Un exemple de cela est rapporté de Khatib Ibn Abi Balta'ah, (radhiyallahou 'anhou), lorsque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) l'envoya auprès d'Al-Mouqawqis, souverain d'Égypte. [Ce dernier] l'interrogea sur le sort du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) au combat, et s'il avait vaincu son peuple (c'est-à-dire la tribu des Qouraysh) ou s'ils l'avaient vaincu. Il répondit que la guerre entre lui et eux était un match nul, [victoire] tantôt pour lui, tantôt pour eux. Al-Mouqawqis lui dit : « Le Prophète a vaincu ! » ; et Khatib lui dit : « dieu crucifié ! » Al-Mouqawqis se tut. C'est parce qu'Al-Mouqawqis désirait présenter un argument solide contre Khatib Ibn Abi Balta'ah [en indiquant] que [le Prophète] pourrait être vaincu à la guerre, ce qui, selon lui, n'est pas digne d'un Prophète. Khatib Ibn Abi Balta'ah le contredit en affirmant que les chrétiens affirmaient que le Christ était un dieu, alors que les juifs l'ont « tué et crucifié, » ce qui est contraire à la dignité d'Allah. Car, s'il était Dieu, comme ils l'affirment, les juifs n'auraient pas pu le dominer en le « tuant et en le crucifiant, » selon eux.

Si l'envoyé du souverain remplit ces conditions et les objectifs qu'elles visent, il mérite d'être envoyé en mission importante et de transmettre la correspondance entre les souverains. Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, il ne doit pas être employé comme envoyé.

Chapitre Deux : Sur la gestion des affaires des envoyés et sur ce sur quoi il faut compter dans leurs affaires.

Les commentateurs de la conduite des souverains disent de celui-ci qu'il doit examiner son envoyé longtemps avant de l'envoyer en ambassade afin de s'assurer de sa véracité. Il sera alors certain de son identité ; il pourra compter sur lui au sujet de ce qu'il l'envoie. Autrefois, les rois de Perse avaient pour habitude, s'ils souhaitaient envoyer une personne en mission importante, de l'interroger d'abord en l'envoyant auprès d'un de leurs officiers spéciaux, al-khawass al-malik, qui se trouvait dans une région établie de son royaume, pour une affaire importante. Il lui envoyait ensuite un informateur chargé de lui rapporter ce qu'il avait fait mais à son insu. Si l'envoyé accomplissait sa mission et revenait avec ses résultats, le roi interrogeait celui qu'il avait envoyé sur ses traces quant à son appréciation de la mission. Si le rapport de ce dernier concordait avec que les paroles que l'autre lui avait

transmis, il devenait privilégié auprès du roi et pourrait être son envoyé auprès des [autres] dirigeants.

Ardashir Ibn Babak, l'un des rois de Perse, parla du souverain rusé. S'il envoyait un émissaire à un roi, il était suivi d'un autre. S'il en envoyait deux, il en envoyait deux autres. Si possible, il ne groupait pas ses émissaires sur la même route. Pour être rusé, [le souverain] doit, lorsque l'émissaire lui apporte un message ou une lettre contenant des éléments positifs ou négatifs qui le mettent en doute, rester inactif jusqu'à ce qu'il envoie un autre émissaire à l'expéditeur avec la lettre ou le message [de l'expéditeur], lettre par lettre, sens par sens. Il se peut en effet que l'émissaire [initial] ait omis une partie de ce qui lui avait été transmis, ait fabriqué l'écrit et modifié ce qui lui avait été rapporté oralement, incitant ainsi l'expéditeur à se retourner contre le destinataire, ce qui engendrerai une forte dissension ; comme le relate l'histoire d'Alexandre cité précédemment.

Livre Quatre

Sur la tromperie et les stratagèmes qui évitent la guerre.

Il contient trois chapitres.

Chapitre Un : Sur l'instigation de la tromperie dans la guerre et les stratagèmes [à utiliser] dans ce domaine.

Il est indéniable que la tromperie et les stratagèmes en temps de guerre sont requis par la loi et la raison. Quant à la loi, il a été cité dans les deux Sahih, selon le Hadith d'Abou Hourayrah et de Jabir Ibn 'Abd Allah Al-Ansari (radhiyallahou 'anhoum) que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « La guerre est tromperie. »

Quant à la raison : il n'y a pas de désaccord parmi les hommes d'intelligence que les victoires qui se sont produites par l'excellence du stratagème et la grâce de l'ingéniosité, avec l'autonomie en sécurité et les armées préservées et sans dépense d'effort, sont les meilleures, les plus salutaires et les plus élevées en valeur et en degré. Celui qui sort pour engager l'ennemi et engager [sa] cavalerie dans des duels, même si la victoire l'a aidé et la conquête l'a accompagné, alors dans ses aventures dangereuses impliquant des calamités haineuses, la morsure des épées et la douleur des blessures, la sévérité des guerres et la dispute des guerriers est l'extrême des difficultés et la limite du péril car il ne sait pas si la victoire, après avoir risqué ces difficultés, sera à lui ou à son ennemi.

Parmi les meilleurs récits sur cette affaire figure celui d'Al-Malik An-Nassir Muhammad Ibn Qalawoun, qu'Allah Tout-Puissant lui accorde Sa miséricorde. À la fin de son règne, après la paix avec les Tatars, il les traita avec bienveillance, entretenant des relations avec eux et leur offrant des cadeaux, petits et grands, au point d'en offrir même aux vieilles femmes de leurs maisons ; brisant ainsi la discorde et éteignant le feu de la guerre. Un jour, il entendit des membres de sa suite discuter. Certains disaient à d'autres que le Sultan offrait des cadeaux aux Tatars par crainte d'eux. Il les réprimanda et leur dit : « Ce que je donne aux Tatars, dans sa totalité, n'égale pas le prix des fers de vos chevaux lorsque vous partez les combattre. » Ils se soutinrent à son avis et reconnurent la vérité sur cette affaire.

Chapitre Deux : Sur la manière de [travailler] les stratagèmes et les tromperies.

Cette [affaire], bien qu'elle soit [un sujet qu'] un livre ne peut pas [pleinement] étudier, pourtant sa base est la politique, al-siyasah, la capture apparente des cœurs et l'exercice de la pensée [dans l'élaboration de stratagèmes] pour briser les rangs de l'ennemi et provoquer des différences entre eux et le « bond » de certains sur d'autres par le plus rusé des stratagèmes, la meilleure des tromperies ; et d'agir dans chaque situation conformément à ce que la raison dicte.

Parmi les meilleures opportunités en cette matière, il y a celle de perpétrer des machinations [diverses] parmi l'ennemi et de provoquer ainsi des malheurs. [Une autre est] de correspondre avec les chefs [ennemis] au sujet de ce qui inclinera leurs cœurs et leurs esprits et provoquera leur désaffection [éventuelle] à l'égard de leur commandant, en leur promettant toutes les récompenses, en encourageant leurs espoirs d'atteindre tous les désirs. [En leur promettant] le pardon et la rémission de leurs transgressions s'ils penchent vers vous [après] avoir abandonné leur commandant et s'être ralliés à votre camp ; [en leur promettant] la sécurité à tous ceux d'entre eux qui la demandent, en les encourageant de toutes les manières possibles, en leur faisant savoir que s'ils persistent dans l'opposition jusqu'à ce qu'on les triomphe, on leur infligera le plus grand châtiment, la plus grande honte et le plus grand mépris. On les appelle alors à se soulever contre leur commandant s'ils le peuvent ou à se séparer de lui ou à le fuir s'ils n'ont pas le pouvoir de se jeter sur lui.

Parmi les choses qu'ils (c'est-à-dire ceux qui sont versés dans les usages de la guerre) ont trouvé utiles en cette matière, il y a l'écriture de lettres adressées à certains d'entre eux (c'est-à-dire à l'ennemi), comme en réponse à des lettres qu'ils avaient adressées à soi-même et rédigées dans leur langue. Ces lettres sont ensuite jetées là où l'on espère qu'elles parviendront à leur chef. Ainsi, si leur chef remarque certaines de ces lettres, il se tournera contre eux, les plaçant à ses yeux sous le voile du soupçon. Ce sera alors une raison de diviser leur conseil, de séparer leur compagnie et de changer d'avis sur leur chef, ou sur lui-même. S'il se jetait sur l'un d'eux, le tuait ou versait son sang, la peur du chef les saisiront et l'alarme les inciteront à fuir leur chef pour se joindre à lui. Mais si leur chef se montrait prudent et patient, l'inquiétude demeurerait certainement dans l'âme de chacun d'eux.

Chapitre Trois : Sur la citation de cas intéressants de tromperie et de stratagèmes qui ont été employés par des gens [familiarisés avec] la gestion des guerres.

[Le sujet de] ce livre est de ceux qui sont sans limite. [Des exemples] de celui-ci [tirés] des livres d'histoire et des biographies des rois de l'époque de l'ignorance, d'al-Jahiliyyah, et [de la période de la domination de] l'Islam rempliraient des registres.

Parmi les événements les plus marquants et les plus salutaires, quant à leur origine, figure ce qu'Ibn Ishaq relate dans son *Maghazi* à propos du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), le jour d'Al-Ahzab, « les Confédérés ». Les Qouraysh et le clan des Ghatafan quittèrent La Mecque et ses environs pour se rendre à Médine, l'Anoblie, afin de le combattre. La tribu des Qourayzah, les juifs de Médine, avait accepté de le combattre [en leur compagnie]. Leur encerclement et leur siège des musulmans furent conformes à ce qu'Allah Exalté rapporta dans Sa Parole : « **Quand ils vous vinrent d'en haut et d'en bas [de toutes parts], que les regards étaient troublés et les cœurs remontaient aux gorges, et vous faisiez sur Allah toutes sortes de suppositions**... » (Qur'an 33 : 10)

Alors que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) était dans cet état, voici que Nou'aym Ibn Mas'oud, l'un des Ghatafani, vint à lui et dit : « Ô Messager d'Allah ! Je suis devenu musulman sans que ma famille ne le sache. » Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lui dit : « Va convaincre ceux que tu peux de renoncer à nous combattre. En vérité, la guerre est une tromperie. » Nou'aym Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) sortit et se rendit chez les Banou Qourayzah, les juifs (qui mordent toujours la main de leur bienfaiteur) de Médine. Il avait été leur proche compagnon à l'époque de l'ignorance. Il leur dit : « Vous connaissez mon amitié pour vous et je suis un conseiller sincère pour vous. Les Qouraysh et les Ghatafan sont venus de leur ville pour combattre Muhammad et ses Compagnons et vous avez convenu avec eux de le combattre. Cependant c'est vous qui habitez cette ville, y avez vos biens, vos femmes et vos fils ; tandis que leurs biens, leurs femmes et leurs fils sont au loin. S'ils voient une opportunité, ils en profiteront. [Mais si les choses tournent mal], ils retourneront dans leur pays et vous laisseront affronter l'homme de votre pays et vous ne pourrez pas le faire [seul]. Ne combattez donc pas [Muhammad et ses Compagnons] avant d'avoir pris des otages parmi leurs chefs qui resteront entre vos mains [en garantie qu'ils combattront Muhammad à vos côtés jusqu'à ce que vous en ayez fini avec lui]. Ils dirent : « Tu as des opinions bien arrêtées. »

Puis il partit vers les Qouraysh et les Ghatafan et leur dit : « Vous savez que j'ai de l'affection pour vous et que j'ai quitté Muhammad. Je vous apporte de bons conseils mais considérez-les comme confidentiels. Les Banou Qourayzah ont regretté de s'être opposés à Muhammad et se sont entendus avec lui contre vous. Ils lui ont promis de prendre parmi vous des otages parmi vos chefs et de les lui livrer afin qu'il les tue. Ne leur livrez donc aucun d'entre vous. »

Lorsque les Qouraysh et Ghatafan envoyèrent demander de l'aide aux Banou Qourayzah, ces derniers leur demandèrent de prendre en otage certains de leurs hommes. Apprenant cela, ils dirent : « Nou'aym Ibn Mas'oud avait raison. » Ils refusèrent de leur donner des otages. Une rupture se produisit alors entre eux. Ils furent mis en déroute et la victoire revint au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et à ses Compagnons (radhiyallahou 'anhoum).

Al-Jahiz raconte dans l'un de ses ouvrages que Bahram Gour, l'un des rois de Perse, succédant à son père Yazdajard, vit certaines de ses régions frontalières conquises par l'ennemi. Il feignit l'inattention et la négligence envers l'ennemi jusqu'à ce que celui-ci prenne de l'ampleur et marche contre lui. Les ministres se réunirent et discutèrent de la question avec Bahram Gour. « Laissez-le tranquille (l'ennemi) », dit-il, « je suis plus conscient de sa faiblesse que vous. »
Lorsque l'ennemi entra dans son royaume, [les ministres] vinrent le trouver pour l'informer de l'événement. Lorsqu'il comprit ce qui s'était passé, il prit deux cents de ses esclaves femelles, les habilla de couronnes et de tissus magnifiquement teints et fit monter chacune d'elles sur un bâton, al-qasabah. Il s'habilla également d'un vêtement teint et monta un bâton. Il sortit ainsi [paré], tandis que les esclaves chantaient devant lui et il chantait aussi avec elles. Quand les ministres et les grands de l'État le virent, ils désespérèrent de lui, le quittèrent et s'en allèrent en colère.

Il entra aussitôt dans ses appartements, se rasa la tête, s'habilla de laine et attendit la tombée de la nuit. Muni de son arc et de ses flèches, il partit et atteignit la zone adjacente au groupe d'éclaireurs ennemis. Il se coucha en surplomb de la route. C'était un tireur expert, si bien qu'il ne passait pas un oiseau dans le ciel ni un animal sauvage dans les broussailles sans viser et toucher, jusqu'à ce qu'il s'amasse une grande quantité de proie.

Alors qu'il était ainsi occupé, le général commandant le groupe de reconnaissance ennemi le dépassa. Il remarqua la prise et son nombre le stupéfia. Il dit à [Bahram Gour] : « Qui es- tu ? » Il lui répondit : « Si tu m'accordes une garantie, je te le dirai. » [Le général] répondit : « Tu as une garantie. » Il dit : « Je suis un page, ghoulam, un palefrenier. Mon seigneur était en colère contre moi ; il m'a arraché mon vêtement, m'a rasé la tête, m'a revêtu de ce vêtement et m'a laissé mourir de faim après avoir été bon pour moi. J'ai profité de son insouciance et [suis maintenant sorti] pour chercher de quoi chasser et manger. Cela m'a tellement occupé que j'ai abattu cette proie avec toutes les flèches que j'avais. »

Le général de l'escouade d'éclaireurs le saisit, le conduisit devant son souverain et lui raconta l'histoire. [Le souverain] dit à [Bahram Gour] : « Tire devant moi. » Il tira et ses flèches tombèrent dans tous les endroits du gibier désignés par le souverain. Le souverain fut stupéfait et son étonnement s'accrut. Il lui demanda : « Y a-t-il dans ce royaume quelqu'un qui tire aussi bien que toi ? » [Bahram Gour] rit et dit : « Ô roi ! Je suis parmi les plus faibles au tir. » Le souverain lui dit : « Ton roi est ignorant. Ne sait-il pas que je me suis approché de son royaume ? » [Bahram Gour] rit et dit : « Si le roi m'accorde la sécurité, je le conseillerai. » Il dit : « Je t'ai accordé la sécurité. » [Bahram Gour] dit : « Notre roi a permis cela, par mépris pour toi et ton affaire, afin que vous pénétriez plus avant dans son pays jusqu'à ce que vous ne puissiez plus échapper à son emprise. Il a cent mille archers, tous plus habiles au tir que moi. » Lorsque le souverain entendit ce discours de Bahram, il dit : « Tu as bien conseillé. » Il ordonna au général de son armée de se préparer à retourner dans son pays.

Bahram retourna dans sa capitale de nuit. À l'aube, il siégea [en audience publique] devant le peuple. Ses ministres et les grands de son État entrèrent auprès de lui. Il les interrogea sur les nouvelles de l'ennemi. Ils l'informèrent du départ [de l'ennemi]. Il rit et leur raconta l'histoire.

Al-Jahiz a également rapporté que Kisra Abrouwiz, l'un des rois de Perse, envoya l'un de ses émirs affronter le roi de Roum. Ce dernier se rebella contre lui et s'enfuit auprès du roi de Roum, qu'il incita à combattre Abrouwiz. Le roi de Roum partit combattre Abrouwiz avec quatre mille hommes. Lorsque cette nouvelle parvint à Abrouwiz, il écrivit une lettre à l'émir qui s'était rebellé contre lui, au pays de Roum, dans laquelle il disait : « Quand cette

lettre te parviendra, brûle les terres de Roum et toi et moi régnerons sur Roum tel jour. » Il perça un trou dans un bâton et y plaça cette lettre. Il appela ensuite un chrétien qui était son prisonnier et qui avait manifesté de l'affection pour [Abrouwiz]. Il lui révéla l'objet de la lettre qui se trouvait dans le bâton et lui tendit le bâton en disant : « Va trouver mon émir Untel au pays de Roum, donne-lui ce bâton et parle-lui de la lettre qui s'y trouve. »

Le chrétien partit et arriva dans le pays de Roum. Il entendit plus de dix mille battants d'église sonner. L'ardeur du christianisme le saisit et il pencha vers sa religion. Il alla trouver le roi de Roum et lui demanda la permission d'entrer. La permission lui fut accordé et il présenta ce bâton au roi et lui parla de la lettre. Il la tira et la lut. Affligé, il se retourna contre cet émir qui avait déserté le camp d'Abrouwiz et jura que si son regard se posait sur lui, il le tuerait de la manière la plus horrible. Lorsque la nouvelle parvint à l'émir, il s'enfuit pour sauver sa vie et le roi de Roum retourna dans son royaume. Apprenant cette nouvelle, Abrouwiz, le souverain de Perse, dit : « Une parole qui a mis en déroute quatre mille hommes… Son pouvoir est immense. »

Lorsqu'il y eut une guerre entre les Syriens et les Irakiens à Siffin et que la bataille se prolongea, les Irakiens étaient sur le point de vaincre les autres et le succès, la victoire et la conquête se profilaient à l'horizon. Les Syrien savaient qu'ils étaient encerclés et se préparèrent à la déroute [inévitable].
Alors, des Syriens levèrent promptement des pages [du Qur'an] au bout de leurs lances. Une divergence d'opinions éclata parmi les Irakiens à cause de cela ; certains disaient : « Nous les combattrons », d'autres disaient : « Nous ne combattrons pas ceux qui lèvent vers nous les pages [du Qur'an] ». Par cela, le feu de la guerre fut éteint et c'est la raison de la victoire des Syriens sur les Irakiens.
Les histoires à ce sujet sont nombreuses ; leur citation allongerait [cette discussion].

Livre Cinq

Sur la consultation en matière de guerre.

Il comporte deux chapitres.

Chapitre Un : Sur l'incitation à rechercher une consultation sur la guerre.

Il est incontestable que la consultation sur la question [de la guerre] elle-même est souhaitable. On rapporte que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « Quiconque cherche la lumière d'Allah ne faillit pas et qui demande conseil ne regrette pas. » (As-Souyouti, *Moukhtassar Sharh al-Jami' al-Saghir* (1954. vol. II, p. 24.5.)
Il ne fait aucun doute qu'en temps de guerre, elle est particulièrement nécessaire. Allah a donné cet ordre au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), bien qu'il fût l'homme le plus doué en intelligence et le plus pur d'entre eux. Il dit, Exalté soit-Il : « **C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires ; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance**. » (Qur'an 3:159) Nombre de commentateurs soutiennent qu'il s'agit ici de consultation sur les guerres.

On raconte que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) demandait souvent conseil au sujet de ses guerres. Ibn Ishaq rapporte dans sa *Sirah* que lorsque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) arriva à Badr pour affronter les Qouraysh et les combattre, Al-Houbab Ibn Al-Moundhir (radhiyallahou 'anhou) lui dit : « Ô Messager d'Allah ! Est-ce un lieu qu'Allah t'a ordonné d'occuper, de sorte que nous ne puissions ni avancer ni reculer, ou est-ce une question d'opinion, de guerre et de stratégie ? » Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « C'est une question d'opinion, de guerre et de stratégie. » [Al-Houbab] dit : « Ce n'est pas un endroit où il faut s'arrêter. Rassemble les hommes pour qu'ils avancent jusqu'à ce que nous arrivions au point d'eau la plus proche de l'ennemi et que nous y stationnions. Ensuite, nous boucherons les qouloub (puits) qui se trouvent derrière nous et construirons à cet endroit une citerne que nous remplirons d'eau. Alors nous les combattrons ainsi nous pourrons boire et ils ne pourront pas. » Le Messager d'Allah

(sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « Tu as raison. » Alors le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) rassembla ses hommes avec lui. Il marcha jusqu’au point d’eau la plus proche de l’ennemi et y descendit. Il ordonna alors de boucher les puits [derrière eux]. Il construisit une citerne près du puits où il était descendu. Il combattit [les Qouraysh] et la victoire fut aux musulmans, comme Allah l’a rapporté dans Sa Parole : « **Allah vous a donné la victoire, à Badr, alors que vous étiez humiliés**. » (Qur’an 2:11)

Al-Waqidi rapporte dans son *Maghazi* que lorsque le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) descendit à Khaybar, pour l’investir, il s’arrêta parmi les palmiers près du fort. Al-Houbab Ibn Al-Moundhir (radhiyallahou ‘anhou) lui dit encore : « Ô Messager d’Allah ! Si tu descends ici et que c’est par ordre [d’Allah], ordonne-le et nous ne contesterons pas mais si c’est par opinion, alors nous contesterons. » Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) répondit : « C’est par opinion. » [Al-Houbab] dit : « Ô Messager d’Allah ! Tu es prêt des forteresses arrêté parmi les palmiers. Les flèches de l’ennemi nous atteindront plus vite grâce à la hauteur de leurs forteresses. Puisque je crains leurs raids nocturnes contre nous par lesquels ils peuvent pénétrer sous les palmiers, déplace-toi, ô Messager d’Allah, vers un endroit exempt de marais et de pestilence. Nous placerons ainsi la bande de terre pierreuse entre eux et nous, afin que leurs flèches ne puissent nous atteindre. Nous serons ainsi à l’abri de leurs raids nocturnes et à l’abri des marais. »

Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « Tes opinion sont décisives. » Puis il convoqua Muhammad Ibn Masrouq (radhiyallahou ‘anhou) et lui dit : « Cherche un endroit éloigné de leurs forteresses, exempt de peste et où nous serons à l’abri de leurs raids nocturnes. » Il le fit et la victoire revint au Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

Chapitre Deux : Sur la procédure correcte de consultation sur la guerre.

Les experts en matière de guerre ont déclaré que les sujets de consultation sont de deux types.
Un : Le sujet à consulter doit être tel que sa manifestation soit souhaitable [lorsqu’il est sollicité] et dont la diffusion ne soit pas indésirable, comme la consultation sur la question de l’ennemi apparent auquel [doit être] fait face. L’aspect le plus important est que l’avis des hommes intelligents et instruits soit présenté. On a demandé à l’un des érudits : « Quels

sont les éléments qui soutiennent le plus le dirigeant et lesquels lui sont les plus nuisibles ? » Il répondit : « Son plus grand soutien [vient de] trois choses : consulter les experts, acquérir de l'expérience en affaires et être parfaitement informé [de toute question en cours] ; et le plus grand danger lui vient de trois choses : l'entêtement d'opinion sans [demander] conseil, la négligence [des affaires] et la précipitation [à agir]. »

On dit à un homme des Banou 'Abs : « Combien de fois as-tu raison ! » Il répondit : « Nous sommes mille hommes et parmi nous se trouve un homme décisif. Nous le consultons et nous devenons comme si nous étions mille hommes décisifs. Si le bon jugement ne lui apparaît pas dans l'opinion des grands hommes [de la tribu], il recherche l'avis et la consultation de tous les plus hauts comme des plus bas [de la tribu] puisque l'opinion [véritable] peut se trouver là où on la croit impossible. »

Al-Hassan a dit : « Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) consultait même les femmes. Si [l'une d'elles] lui démontrait [la vérité] d'une chose, il l'acceptait, disant : « Le plus avisé des hommes ne cesse de consulter ceux qui ont une opinion saine même l'esclave insensé. » Comme il est merveilleux celui qui a dit :
« Ne méprisez pas ce qui est solidement suffisant
Pensée émise par le complètement déficient. »

Deux : Que la question sur laquelle on consulte soit une question dont la divulgation n'est pas conseillée, comme par exemple : si la consultation porte sur une affaire secrète qui nécessite d'être cachée aux gens, à l'exclusion de sa suite spéciale, al-khassah, par exemple, l'intention de faire un raid soudain sur l'ennemi dans ses terres, etc. ; on la communique en privé aux personnes que l'on choisit parmi sa suite spéciale, ses conseillers et à ses proches en qui on a confiance.

Si l'on choisit une seule personne, on n'en informe pas les autres. On raconte qu'un roi d'Inde consulta ses vizirs à ce sujet. L'un d'eux lui dit : « Qu'Allah guide le roi dans la bonne voie ! En vérité, garder un secret permet d'obtenir le désir et d'être à l'abri du désordre. Pour cela, notre secret, deux langues et quatre oreilles suffisent. » Autrement dit, deux conseillers. Le roi le prit à part et lui parla en privé.

Si l'on désire consulter un groupe de sa suite spéciale à propos d'une affaire, il faut consulter chacun d'eux en privé, sans les informer qu'on a révélé l'affaire à qui que ce soit. Cela garantit la dissimulation de l'affaire et empêche sa divulgation ; car chacun d'eux se gardera de la révéler, provoquant ainsi sa diffusion [contrôlée] car il croit que personne d'autre ne le sait.

Si la révélation de ce secret n'est pas souhaitable ou s'il n'est pas prudent de consulter qui que ce soit, en raison de la gravité de l'affaire, la procédure appropriée consiste à le comparer à son analogue issu d'affaires [passées] et à l'évaluer à l'aune des correspondances [ainsi découvertes] ; et à prêter attention à ce qui se trouve dans le discours des gens à ce sujet sans révéler les motifs de l'écoute. On raconte qu'Al-Mansour Ibn Abi 'Amir, souverain d'al-Andalous (Al-Hajib Al-Mansour), puisse Allah Exalté lui faire miséricorde, lors d'une de ses incursions, pénétra profondément dans les terres des mécréants d'al-Andalous. L'hiver s'approcha de lui, l'ennemi l'encercla et il craignit sa propre destruction et celle des musulmans. Il se déguisa au milieu de son armée et rencontra deux hommes jouant aux échecs et un autre homme à côté d'eux. L'un des joueurs dit : « Échec et mat (cheikh mate) ! « Comme Al-Mansour Ibn Abi 'Amir est échec et mat. » L'homme à côté d'eux dit : « Il n'est pas échec et mat et Al-Mansour Ibn Abi 'Amir non plus. » Il continua à regarder celui qui était censé être battu jusqu'à ce qu'il gagne.

Al-Mansour se présenta devant [celui qui avait tenu cette dernière remarque] et l'homme ne le reconnut pas. Il dit : « Tu as dit qu'il n'était pas en échec et mat, que tes paroles étaient vraies et qu'Al-Mansour Ibn Abi 'Amir n'était pas en échec et mat. Quel est le moyen de le délivrer ? » L'homme lui répondit : « Le moyen pour cela est qu'il coupe des arbres et ramasse des pierres, en montrant que cet endroit est le plus propice à l'établissement et qu'il a l'intention d'y rester, de construire et de cultiver et de ne pas le quitter. Si l'ennemi entend cela, il n'appréciera pas qu'il [Al-Mansour] soit son voisin. Il libérera la route [pour la retraite d'Al-Mansour] et ouvrira les cols de montagne afin qu'il puisse partir. » Al-Mansour le quitta et retourna à sa résidence [au sein du camp] puis fit venir cet homme. Lorsqu'il se présenta devant lui, [Al-Mansour] se présenta à lui et lui dit : « As-tu une opinion autre que celle que tu m'as rapportée [à part la partie d'échecs] ? » L'homme répondit : « Non. » Alors Al-Mansour fit ce qu'on lui avait conseillé. Lorsque [ses actions] atteignirent l'ennemi, il en fut troublé et craignit de voir Al-Mansour s'installer comme son voisin. Il lui ouvrit alors les passages, sa voie [de retraite] devint libre et Al-Mansour partit sain et sauf.

Livre Six

Des qualifications du général d'armée et de ses troupes, et de la manière dont il doit les diriger.

Il comporte quatre chapitres.

Chapitre Un : Des qualifications du général de l'armée.

Les experts en matière de guerre et formés dans ses affaires ont dit que le général de l'armée doit être parfait d'intelligence, fort de cœur, plein de courage, très vigilant, très prudent, résolut, perspicace sur les règles des guerres et l'occurrence des opportunités dans celles-ci, conscient des stratagèmes, des tromperies et des ruses [pratiquées] dans celles-ci ; informé sur la gestion des armées et l'organisation des troupes ; expérimenté [en ce qui concerne] les routes, les points d'eau, les sources d'eau, les conditions des stations de chemin, des terrains de campement, les moments pendant lesquels la marche et le campement sont appropriés ; méticuleux sur le maintien du moral parmi ses soldats ; peu enclin à livrer bataille en favorisant les stratagèmes chaque fois que possible ; préparé dans la science des différentes étapes de la bataille, de l'investissement des forteresses et de la manière de repousser [un tel] investissement ; patient quant à l'allongement [possible] de la bataille et du siège ; capable de battre en retraite après l'accomplissement du but [de la campagne].

Outre ces [qualifications], il doit connaître les chevaux, leurs marques, leur équipement et savoir en surveiller les besoins ; connaître les types d'armes, celles qui sont préférables parmi elles et celles qui conviennent à chaque instant de la guerre. [Tout cela] s'ajoute à une conduite noble, un cœur et une âme pure, de bonnes intentions, une générosité dans ses dons, une bonne humeur chaque fois qu'on lui en demande, préférant le pardon au châtiment et une patience dans les représailles. S'il fait une promesse, il doit la tenir ; s'il dit quelque chose, il doit l'exécuter. S'il conclut un traité de paix, il doit en exécuter [les dispositions] et s'y tenir. S'il échange [un gage] de sécurité, il doit s'y tenir dans le respect de la loi, la préservation de sa fierté et l'expression de son prestige.

S'il satisfait à toutes ces qualifications et à ce qu'elles visent, il est digne du commandement des troupes, [et d'être] chargé des affaires des armées et de la guerre.

(Les fonctions du commandement spécial sont incluses dans les fonctions générales et peuvent être résumées comme suit :
1. La conduite de l'armée, y compris la prise en charge des guerriers individuels, l'inspection des chevaux et de l'équipement.
2. La conduite des combats et l'encouragement de l'armée dans les combats.
3. Application des compétences et techniques militaires, conformément à la parole du Prophète (Saluts et Bénédictions d'Allah sur lui) selon laquelle « la guerre est ruse, » afin de protéger l'armée d'une attaque surprise et de remporter la victoire. Le commandant doit également choisir la meilleure position stratégique possible pour l'attaque.
4. Le respect des devoirs militaires, tels que la patience et la persévérance dans le combat contre l'ennemi et veiller à ce qu'aucun moujahid ne déserte l'armée. Les moujahidine, quant à eux, sont tenus d'obéir aux ordres du commandant et d'accepter ses décisions en cas de conflit personnel.
Le commandement général comprend les fonctions susmentionnées ainsi qu'un mandat de négocier et de signer des traités de paix et de diriger le partage du butin de guerre.

Chapitre Deux : Des qualités des troupes [en général] et des hommes de l'armée dans la cavalerie et l'infanterie qui sont aptes à rencontrer l'ennemi et à l'engager dans la bataille.

Il est exigé de celui qui, dans l'armée, cherche à aller à la rencontre de l'ennemi et à l'engager dans la bataille, qu'il soit courageux, intrépide, exercé dans l'art de la guerre, familier avec ses affaires, très patient avec [l'éloignement de chez lui] et avec les difficultés de la marche ; [capable de] supporter les dangers sans anxiété ni ennui ni relâchement ni négligence ; étant, en plus de cela, fortement attaché à la personne qu'il sert, la conseillant, l'aidant méticuleusement, préférant sa vie à la sienne, s'occupant de ce dont il a besoin en guise de service, lui rendant le service qui lui est dû, lui obéissant dans la mesure de son pouvoir et de ses capacités.

Il doit également connaître les chevaux et leur équipement, ainsi que certaines parties du métier de forgeron, afin de pouvoir enfoncer un clou dans le sabot d'un cheval tombé en chemin et réparer ce qui nécessite réparation de l'équipement de son cheval et de son arme lorsque la nécessité l'exige. S'il est cavalier, il doit être entraîné à monter à cheval et à ses

mouvements en temps de guerre et à ce que le cavalier doit savoir au moment de la rencontre avec l'ennemi pour affronter et engager le combat. À faire preuve de constance en cas de besoin ; à faire volte-face et feinter au combat lorsque la nécessité l'exige et à esquiver et à attaquer de nouveau lorsque le besoin s'en fait sentir.

S'il est fantassin, il ne doit pas se soucier des longues marches et être conscient des positions d'attaque et de la façon de trouver un abri, des dommages mutuels causés par l'infanterie, de la poursuite de la cavalerie, de la façon de la contrôler, de la façon de disperser les chevaux et de les effrayer et en dehors de cela des affaires qui incombent au cavalier et au fantassin.

Chapitre Trois : Sur la connaissance que le commandant de l'armée doit avoir de ses officiers.

Les hommes expérimentés dans les guerres disent que le commandant d'une armée doit connaître autant qu'il peut ses officiers et son armée, un par un, chacun dans sa particularité et quel type de guerre il est expérimenté et ce qui lui est propre en matière de courage, de lâcheté et autres qualités ; et qu'il doit connaître [une variété] de types d'hommes courageux et ce qui distingue chacun d'eux par son courage. Car parmi eux se trouve l'homme courageux, celui qui est constant, persévérant à son poste, déterminé face à son adversaire. Parmi eux se trouve l'homme courageux qui attaque et se retire, celui qui se retire puis revient [au combat]. Parmi eux se trouve l'homme courageux qui erre parmi ses adversaires, celui qui ne choisit pas d'adversaire précis mais qui saisit l'occasion lorsqu'elle se présente. Parmi eux, il y a celui qui excelle au combat comme cavalier et celui qui excelle au combat comme fantassin, celui qui excelle au maniement de la lance et celui qui excelle au tir à l'arc. Et parmi eux, il y a le lâche, qui imite le courageux par son apparence extérieure ; et le lâche qui est manifestement lâche et qui possède d'autres qualités que le courage et la lâcheté.

Ainsi, le commandant, s'il connaît chacun de ces éléments dans ses qualifications, le placera à sa place au combat et l'établira là où sa position sera la plus appropriée, obtenant de lui le résultat souhaité. S'il est lâche, il le renverra de n'importe quel poste de combat et l'en détournera car, s'il ignore son courage et sa lâcheté, il ne saura où le placer ni à quel poste.

Outre ces considérations, il incombe au commandant de l'armée de connaître les qualités des autres membres de son armée et des détenteurs des charges de son État (dawlah) ainsi que les vertus de chacun d'eux, afin que chacun soit affecté à la fonction qui lui convient le mieux et soit placé à la position qui lui convient. Il doit également connaître celui qui possède l'opinion la plus juste parmi les hauts placés de son État, faisant de lui le plus proche et le plus intime de ses proches. En vérité, l'opinion (correcte) est le plus grand bienfait en temps de guerre ; elle est même préférable au courage. Il suffit de citer Ibn Abi Tammam At-Ta'i :
« Les hommes d'opinion sont plus beaux que ceux de courage :
Leur place est primordiale, celle des autres est mineure. »

On raconte que Mouhallab Ibn Abi Soufrah, le Cheikh des guerres et leur Imam, puisse Allah Exalté lui faire miséricorde, qu'un homme de son armée, nommé Bayhass, le quitta. [Mouhallab] dit : « Je ne suis pas satisfait qu'il y ait dans mon armée mille hommes courageux si Bayhass m'abandonne. » On lui répondit que Bayhass n'était pas du plus haut rang en courage et il répondit : « Certes, mais il est déterminé et clairvoyant. Si mille hommes courageux étaient à sa place, je ne me sentirais pas en sécurité avec eux. »

Chapitre Quatre : Sur la méthode [de contrôle] à exercer par [le commandant de l'armée sur] son armée et sur la gestion de ses troupes et sur la manière dont il doit les gérer.

La première chose qu'il doit faire dans cette affaire est de placer chacun d'eux à sa place, de le diriger vers un poste qui lui convient, de lui rendre les honneurs qui lui sont dus, de se rendre compte de l'importance de son action par rapport à ce qu'on attend de ses pairs. Ensuite, il doit récompenser le bienfaiteur pour sa bienfaisance, punir le malfaiteur pour sa faute et pardonner la faute de celui qui cherche à se disculper. Il doit diriger son armée et ses partisans dans la camaraderie, l'entraide et l'assistance mutuelle, extraire la rancœur et extirper l'amertume de leurs cœurs car en vérité, les bonnes relations sont les plus propices à la victoire et rapprochent de l'atteinte d'un objectif.

Et [le commandant de l'armée] devrait empêcher quiconque [de ses hommes] de molester quiconque passe près [de l'armée] des gens obéissants et soumis [au souverain], de ne pas

toucher à leurs biens et de ne pas molester leurs femmes. Et il devrait leur promettre une récompense pour ce qu'ils auraient obtenu de leur ennemi, s'ils le triomphaient.

Si l'un d'eux commet une infraction, il en sera tenu responsable et devra être puni de la même manière que cette infraction. Parmi les actes de trahison, on trouve le fait de révéler à l'ennemi les points faibles de ses compagnons d'armes ou de l'informer de leur dissimulation. Celui qui agit ainsi est en vérité un véritable ennemi car il lui fournit ce qui lui permet de l'emporter sur ses compagnons et lui transmet ce qu'il n'aurait pas obtenu sans lui.

Parmi ces actes, il y a ceux qui méritent une punition, comme cacher le prisonnier pour qu'il s'échappe, décrire ses compagnons en termes de faiblesse, trahir les hommes engagés contre l'ennemi ou avancer avec lui. Celui qui entreprend de tels actes affaiblit l'armée et effraie les hommes.

Parmi ces actes figurent des actes dignes de réprimande et de reproche comme retarder son arrivée le jour du combat sans excuse ou prendre connaissance d'un rapport sur l'ennemi sans le transmettre au commandant de l'armée. Un retard d'une heure peut entraîner un désastre d'une année.

Et parmi eux, il y a des actes qui méritent d'être réprimandés comme celui de s'être vu confier une partie des activités de la bataille et de ne pas s'en occuper ou de négliger sa formation sans excuse, de décrire l'ennemi comme puissant et d'autres choses du même genre.

Et parmi ces actes, il y a ceux qui nécessitent d'attirer l'attention [spéciale] du commandant de l'armée comme le fait de voyager sur un autre chemin que celui qui lui est [désigné], de se tenir à un poste autre que le sien ou de camper dans un autre endroit que son endroit [approprié].

En résumé, ces questions sont soumises au jugement du commandant de l'armée ; lorsque la prudence juge nécessaire d'agir, il agit ; et lorsqu'elle conseille de ne pas agir, il s'exécute. À chaque cas correspond une règle particulière.

Livre Sept

De l'explication quand il est nécessaire d'affronter l'ennemi et de le combattre.

Il comporte deux chapitres.

Chapitre Un : Sur ce qu'il faut faire si l'armée est forte et l'ennemi faible.

Dans ces circonstances, il est nécessaire de s'opposer à l'ennemi, de se préparer à le combattre et de l'attaquer dans son propre pays. Allah a ordonné à son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de combattre les mécréants et de les traiter durement, lorsqu'Il dit, Exalté soit Sa Puissance : « **Ô Prophète, lutte contre les mécréants et les hypocrites, et sois rude avec eux ; l'Enfer sera leur refuge, et quelle mauvaise destination** ! » (Qur'an 9 : 73) Et Il a ordonné de combattre ceux des mécréants qui étaient proches des musulmans, lorsqu'Il dit, Exalté soit-Il : « **Ô vous qui croyez ! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous ; et qu'ils trouvent de la dureté en vous. Et sachez qu'Allah est avec les pieux.** » (Qur'an 9 : 123)

Les 'Ouléma ont dit que le minimum qui a été enjoint de raid de ce type est une fois par an. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est allé combattre vingt-huit fois et a conquis la majeure partie du pays des Arabes, jazirat al-'arab, avant sa mort, qu'Allah lui fasse miséricorde et lui accorde la paix. Abou Bakr, le Digne de Confiance, As-Siddiq (radhiyallahou 'anhou), qu'Allah lui fasse miséricorde, a combattu après lui, durant son Califat, les gens de l'apostasie, ar-riddah, qui se sont détournés [de l'Islam] après la mort du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ont refusé de payer la zakat. Il a dit : « S'ils refusaient un faible impôt ('iqal) qu'ils avaient l'habitude de donner au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), je les combattrais pour cela. » Il a conquis Bousra (Bosra) en terre de Syrie durant son Califat et ce fut la première ville à être conquise en terre de Syrie.

Après lui, 'Omar Ibn Al-Khattab (radhiyallahou 'anhou), qu'Allah lui fasse miséricorde, conquit Damas, le reste de la Syrie et au-delà, vers l'est, jusqu'à atteindre le Khorasan et les terres adjacentes. De même, sous son règne, certaines villes de Syrie, d'Égypte, Barqah et d'autres lieux furent conquises.

Durant le Califat de ‘Uthman Ibn ‘Affan (radhiyallahou ‘anhou), qu’Allah lui fasse miséricorde, Kirman, le Sijistan, Fars et le Tabaristan à l’Est furent conquis ; et, à l’Ouest, l’Ifriqiyah, c’est-à-dire le pays de Tunis, et Chypre parmi les îles de la mer.

Durant son règne, Mou’awiyyah (radhiyallahou ‘anhoum) attaqua Constantinople, capitale du roi de Roum et l’assiégea lourdement. Par la suite, les incursions et les conquêtes des califes se succédèrent à l’époque du pouvoir omeyyade puis celle des Abbassides. On raconte même qu’Al-Mou’tassim, l’un des califes abbassides, entendit une noble dame se faire torturer par le seigneur d’Amouriyah (Amorium), dans les terres de Roum. La femme s’écria : « Ô Mou’tassim ! » Le seigneur d’Amouriyah lui dit : « Al-Mou’tassim ne peut te délivrer que sur un cheval pie. » [Al-Mou’tassim] ordonna à son armée de monter des chevaux pie puis il partit pour la libérer. À l’avant-garde de son armée se trouvaient quatre mille chevaux pie. Il la délivra et retourna [dans ses terres].

De même, les grandes conquêtes des rois d’Égypte continuèrent [la tendance décrite ci-dessus]. Le vainqueur, Al-Malik Salah Ad-Din Youssouf Ibn Ayyoub, qu’Allah lui fasse miséricorde, [et] son frère, Al-‘Adil, conquirent les parties de la Syrie que les Francs avaient conquises, à savoir Jérusalem, la côte du Levant, Antakiyah ainsi que certaines régions de l’Euphrate. Les croisés en conquirent ensuite certaines autres jusqu’à ce que les dirigeants turcs (c’est-à-dire les Mamalik) les reprennent [aux croisés] par la guerre incessante d’Al-Malik Az-Zahir Baybars et d’autres [après lui], jusqu’à ce que finalement [les croisés] soient chassés des côtes de Syrie par la main d’Al-Ashraf Ibn Qalawoun en l’an 690 de l’Hégire (1291).

Chapitre Deux : De ce qu’il faut faire si l’armée est faible et l’ennemi fort.

Dans ces circonstances, il est nécessaire de temporiser, de ne pas se précipiter face à l’ennemi et de ne pas se présenter à lui s’il se présente ; il faut alors recourir à des stratagèmes, des ruses et des tromperies autant que possible. L’affronter d’emblée, alors qu’il est dans cet état [de force], n’est pas permis. C’est comme extirper un serpent de sa tanière [alors] qu’on est désarmé, afin de s’y opposer et de le vaincre ; on s’expose ainsi au danger et on risque la mort de sa propre main. Certains érudits ont dit : « En retardant la

bataille, on fait ce qui est à son avantage » ; d'autres disent que cela signifie « tant qu'on est en sécurité. »

En général, celui qui cherche à combattre l'ennemi ne doit pas s'engager mais accepter la sécurité et la paix tant qu'elles lui sont accordées. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « Ne cherchez pas à affronter l'ennemi ; demandez plutôt la sécurité à Allah Exalté. Ils peuvent vaincre tout comme vous. » Si vous les avez rencontrés, tenez bon. Il ne faut pas s'indigner de la procrastination de son ennemi car l'attente permet de saisir l'avantage et de connaître la situation de l'ennemi et ce qu'il a caché de ses affaires ; et on ne cherche pas la victoire en l'engageant tant que la victoire peut être obtenue par des stratagèmes car affronter l'ennemi implique de s'exposer au danger, de compromettre ses biens et de s'éloigner de son pays, ne serait-ce que jusqu'à ses frontières. Considérant ce que peut comporter cette perspective de la mort, la crainte des dangers et la souffrance, il se peut que les stratagèmes puissent accomplir ce que la bataille ne peut accomplir comme cela a été mentionné dans le chapitre sur la tromperie et les stratagèmes.

Il faut consacrer la majeure partie de son énergie à amener son ennemi à l'obéissance et à la soumission afin que cela soit préférable au butin. En vérité, le plus grand butin, selon les personnes intelligentes, est la soumission de l'ennemi et son obéissance. Si cela se produit, le butin est atteint car si l'obéissance ne procure rien d'autre que la sécurité de soi et de ses biens, il faut cesser de tuer et de verser le sang dès que possible, si l'on fait confiance à son ennemi en la matière. Il n'y a aucun profit à tuer ceux qui obéissent. Peut-être que quelqu'un sauvé du meurtre nous sera utile après nous avoir aidés contre nous.

Livre Huit

Sur le groupe de scouts, l'organisation de ses activités et ce qu'elles englobent.

Il comporte deux chapitres.

Chapitre Un : Sur la nature du groupe de reconnaissance et une description de ses chevaux et de ses hommes.

Quant au groupe de reconnaissance, at-tali'ah, il est défini comme un groupe de cavalerie qui précède l'armée pour la collecte et la découverte d'informations [sur l'ennemi]. Il est appelé ainsi en raison de sa capacité à recueillir, itla', des nouvelles de l'ennemi. Et il est également appelé, al-kashshafah, en raison de sa capacité à découvrir, kashf, des nouvelles [sur l'ennemi].

Quant à ses hommes, il est dit qu'il est nécessaire de choisir pour le groupe d'éclaireurs des hommes de bon conseil, courageux et expérimentés dans les affaires de la guerre puisque lorsque le groupe d'éclaireurs remporte la victoire, c'est la victoire de l'armée tout entière ; et, de plus, les hommes de l'armée se réjouissent si la victoire revient au groupe d'éclaireurs. Il est également nécessaire de placer à la tête du groupe d'éclaireurs un général, al-Mouqaddam, auquel ils ont recours et dont ils obéissent fermement à la parole sinon la confusion les confondra et l'intérêt [qu'ils recherchent] leur échappera.

Quant à leurs chevaux, il est nécessaire qu'ils soient de course, solides et bien ferrés ; et qu'il n'y ait parmi eux aucun cheval têtu, ni sexuellement rétif. Le but du groupe de reconnaissance est de transmettre rapidement des nouvelles et s'il y a parmi eux un cheval têtu, sexuellement rétif ou présentant des caractéristiques similaires, le but du groupe de reconnaissance ne sera pas atteint.

Chapitre Deux : Sur les règlements relatifs au groupe de scouts et ce qu'ils englobent.

La première règle à respecter concernant le groupe d'éclaireurs est qu'aucun d'eux ne porte de cuirasse (ni de cotte de mailles) ni de bouclier et que chacun d'eux ait dans son carquois vingt flèches approximativement. Aucun d'eux ne doit avoir quoi que ce soit qui puisse

l’encombrer car cela pourrait empêcher la diffusion rapide des nouvelles et il a été souligné que la diffusion rapide des nouvelles est le but du groupe d’éclaireurs.

Il est préférable que leur progression se fasse sur un terrain plat, si possible exempt de poussière car celle-ci attirera l’attention de l’ennemi. S’il s’agit de monter sur un point élevé d’une montagne ou d’un endroit similaire certains doivent monter tandis que les autres restent sur un terrain plat.

Les éclaireurs de l’expédition ne doivent pas s’avancer au-delà des deux tiers de la distance qui les sépare (c’est-à-dire du campement de l’armée) de l’ennemi. Ils ne doivent pas non plus se hâter vers l’ennemi ni s’éloigner trop de lui. Leur reconnaissance doit plutôt se dérouler avec aisance et en faisant des pauses fréquentes pour explorer à droite et à gauche. Si l’ennemi est mis en déroute par le groupe d’éclaireurs, ce dernier ne doit pas le suivre car il pourrait y avoir [à l’endroit où le groupe d’éclaireurs a suivi l’ennemi supposé en déroute] une embuscade qui se dresserait contre lui, en particulier si la déroute du groupe d’éclaireurs ennemi se produisait ailleurs qu’à proximité de ses forces principales : par exemple, lorsque l’ennemi est situé au sud et que son groupe d’éclaireurs fuit dans une autre direction. Dans la plupart des cas, le groupe d’éclaireurs ennemi ne fait rien de tel sauf pour tendre une embuscade contre [le groupe d’éclaireurs de l’armée] dans la direction (c’est-à-dire vers les éclaireurs ennemis en fuite). C’est l’un des cas qui ont surpris de nombreux groupes d’éclaireurs et il faut s’en méfier.

De plus, si le groupe d’éclaireurs ne compte qu’un seul cavalier, il effectue une reconnaissance et rend compte. S’il y en a deux, l’un reste pour poursuivre l’enquête et l’autre rend compte. Ou s’il y en a trois, l’un rapporte les informations et deux restent pour compléter l’enquête. S’il y en a plus, le général du groupe d’éclaireurs désigne certains d’entre eux pour rapporter le rapport et [d’autres] pour effectuer une reconnaissance, selon son estimation.

Celui qui revient avec le rapport de la mission de reconnaissance doit être intelligent et honnête. S’il arrive à un endroit où il peut voir si l’armée est campée ou en marche, il doit réduire progressivement le galop de son cheval jusqu’à atteindre l’armée et y entrer calmement. Il doit informer le commandant de l’armée de ce qu’il a vu et ne le révéler à personne.

Il est nécessaire qu'il y ait entre le commandant et celui qui rapporte un signal (signe, code) par lequel le commandant de l'armée comprendra la nouvelle [lorsque] la publication de la nouvelle est déconseillée. On rapporte que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a envoyé [un groupe] pour découvrir la situation des Banou Qourayzah. Il dit : « Si vous voyez quelque chose de favorable [pour nous], révélez-le ; si vous trouvez quelque chose de défavorable, parlez de manière énigmatique, [et] je comprendrai mais n'affaiblissez pas les rangs des musulmans » ; c'est-à-dire ne les informez de rien qui pourrait les contrarier (leur être préjudiciable).

De même, il est nécessaire que celui qui transmet la nouvelle, si un obstacle survient entre lui et l'armée, qui a changé de position ou si un autre changement survient, dispose de signes préétablis entre lui et le commandant de l'armée, permettant de comprendre le contenu de son message, tels que : le campement ou la marche de l'ennemi, l'importance ou la faiblesse de ses effectifs. Ainsi, descendre de cheval est un signe du campement de l'ennemi ; se déplacer d'un côté est un signe de sa marche dans cette direction ; galoper est un signe d'une incursion (attaque) de l'ennemi, etc.

Livre Neuf

Explication des précautions à prendre au départ et des mesures à prendre en voyage.

Il comporte deux chapitres.

Chapitre Un : Sur la prudence lors du processus de départ.

Les experts en guerre disent que le commandant de l'armée ne doit permettre à aucun membre de son armée de partir avant sa mobilisation, son organisation, l'assemblage de la cavalerie et la mise en place de ses cottes de mailles et l'affectation par le général de l'armée, chargé de sa mobilisation et de son organisation, de ses hommes aux différentes divisions de l'armée avec leurs armes et leurs provisions. Une fois cela accompli, les hommes commencent à charger et à partir, tandis que les chevaux les encerclent de tous côtés ; jusqu'à ce qu'ils aient terminé, après que le commandant de l'armée ait informé chaque Amir ou Qadi, les généraux des différentes divisions et ceux à qui sont assignées des tâches [spécifiques], des devoirs que chacun d'eux doit accomplir dans son domaine, de ce qui est son affaire, conformément à ce qui est approprié à chaque situation et à ce qui est nécessaire.

Les conditions de surveillance lors du départ varient selon les lieux et les moments. Il est bien connu que marcher de nuit exige une surveillance plus stricte que marcher de jour et ce, même pour les lieux possédant plusieurs routes, contrairement à ceux où il n'y en a qu'une seule.

Le commandant de l'armée ne doit en aucun cas permettre à un homme de son armée de précéder les éclaireurs. Celui qui précède pourrait être touché, ce qui inciterait l'ennemi à s'en prendre à l'armée, causant ainsi des dommages considérables et irréparables. En vérité, la bonne conduite des affaires dépend de leur début.

Chapitre Deux : Sur l'explication de ce qu'il faut faire en cas de marche.

La première chose qui incombe au commandant de l'armée est d'ordonner à son groupe d'éclaireurs de précéder l'armée afin de reconnaître l'ennemi selon ce qui précède dans le

livre précédent (livre huit). Ensuite, après le groupe d'éclaireurs, il doit désigner un homme parmi ceux possédant un courage, une vision perçante et expert des routes, en compagnie d'hommes de confiance de son armée ; il les charge de réparer les routes, d'abattre les arbres, de construire des ponts et des barrages sur les rivières et de s'occuper des autres activités routières nécessaires. Ce faisant, il facilite le passage de l'armée sur la route et atténue la fatigue en cas de surnombre car il se peut que [le mauvais état de la route] entraîne un ralentissement de la marche ou un retard dans l'arrivée au but, souhaité dans un délai déterminé.

Ensuite, le premier [groupe] qu'il fait avancer de son armée est l'avant-garde, al-mouqaddimah, de l'armée, et elle est [composée] de la cavalerie qui doit être à l'avant de l'armée et le reste de l'armée doit être derrière ceux-ci, en ordre établi, de retour à la saqah, et c'est l'arrière [échelon] de l'armée. [Ceci] sera selon une explication qui sera donnée de la disposition des rangs, si Allah le veut.

[Le commandant de l'armée] doit ordonner à certains de ses éclaireurs de se rendre au-delà du lieu où son avant-garde a débarqué afin de découvrir ce qui se trouve au-delà, selon la situation. Ensuite, la nouvelle de ce débarquement et de celui de l'avant-garde lui doit être transmise afin qu'il en soit informé avant d'arriver. S'il tarde à lui envoyer le rapport ou si un doute l'envahit, il doit envoyer quelqu'un pour enquêter, vérifier la véracité de la situation et lui faire parvenir le rapport. Si un rapport lui parvient qui le trouble, il ne doit pas paraître craintif ni inquiet car cela troublerait le cœur de son armée.

Si le commandant de l'armée rencontre un passage étroit, un col, une rivière ou autre obstacle similaire sur sa ligne de marche, il doit lui-même marquer une pause jusqu'à ce que l'armée, jusqu'au dernier, soit passée sans encombre. S'il ne le fait pas, chacun d'eux risque de revendiquer la priorité sur ses camarades, ce qui entraînera une confusion et des désaccords au sein de l'armée, suscitant ainsi une sédition. On rapporte d'Al-Malik Az-Zahir Baybars Al-Boundouqdari que, lorsqu'il entra dans le pays de Roum, conquit Qayssariyah (Césarée) et s'en retourna, c'est lui qui supervisa lui-même cette opération et s'arrêta aux passages étroits et aux gués jusqu'à ce que l'armée soit passée un par un.

[Le commandant de l'armée] doit confier l'arrière de son armée à un homme qui le consulte et qui exécutera ses ordres à la lettre, avec un groupe d'officiers. [Cet homme] retiendra les

soldats et les ghilman (singulier ghoulam : ordonnances, pages royales), empêchant quiconque de se retirer à l'arrière de l'armée ; il ne permettra pas non plus à l'un d'eux de s'attarder derrière l'armée. Si l'un d'eux se retire ou reste derrière l'armée, il pourrait rapporter à propos de l'armée un événement qui lui est arrivé et qui ne devrait pas être révélé, l'exagéré ou le minimisé, augmentant ainsi la confusion dans l'esprit des gens.

Livre Dix

Des précautions nécessaires au campement et de la période pendant laquelle l'armée reste au camp.

Il comporte deux chapitres.

Chapitre Un : Sur le choix du site du camp.

Les hommes expérimentés en matière de guerre ont dit que le lieu de débarquement de l'armée doit disposer d'eau, de pâturages, de bois de chauffage et des autres ressources nécessaires à sa subsistance. L'emplacement du campement doit être tel que, si l'armée souhaite avancer à la rencontre de l'ennemi, cela soit possible et si elle souhaite retarder son engagement, par prudence si les circonstances l'exigent, cela soit également possible.

[Le commandant de l'armée] doit s'efforcer de placer l'arrière de ses cohortes contre des montagnes, des collines, des rivières ou des éléments équivalents, afin de se prémunir contre les incursions soudaines, les embuscades et les raids nocturnes de l'ennemi. S'il ne trouve derrière son armée ni montagne, ni colline, ni rivière, ni rien qui puisse protéger ses arrières, il doit poster derrière son armée un groupe de guetteurs comparable à des éclaireurs, observant ce qui se passe derrière [l'armée] afin d'être à l'abri d'attaques surprises de l'ennemi contre [son camp]. Ceci du fait que si l'ennemi tente d'affronter [l'armée alors qu'elle est campée], cela garantit que les hommes de l'armée [se préparent] à marcher au combat, armés pour le repousser avec les moyens de défense dont ils disposent. Mais si [son attaque] se porte sur l'arrière de l'armée et qu'il n'y a rien pour protéger l'arrière, l'ennemi pourrait attaquer l'armée en cas de négligence.

Chapitre Deux : De la disposition de l'armée dans le camp et de ce qui exige de la prudence en [cette matière].

Quant à la disposition de l'armée dans le camp : il est nécessaire d'abord que le débarquement de l'armée soit conforme à un arrangement strict. À chacun des émirs et des fonctionnaires importants, une place spécifique doit être attribuée dans le camp du commandant de l'armée. Si chaque officier est affecté à une place précise, il sera plus facile

de le consulter et de le localiser. Si une seule bête s'égare et que sa marque est connue, son retour à son propriétaire sera accéléré.

Concernant la prudence relative au campement : en cas de crainte d'une attaque ennemie, il est nécessaire, lorsque chaque soldat de l'armée a été affecté et prit position dans le camp, de creuser une tranchée autour du campement en y perçant deux entrées ou plus si l'armée est nombreuse. Archers et cavaliers doivent être postés aux entrées de la tranchée, prêts pour toute attaque. Autrefois, les commandants d'armée lorsqu'ils descendaient pour camper, équipaient l'extrémité du fossé de pointes de fer, connues aujourd'hui sous le nom d'al-zaqaziq (chausse-trappe). Le fer de chaque partie était pointu de telle sorte que, quelle que soit la façon dont on le lançait à terre, une de ses pointes en ressortait. Ainsi, il constituait un rempart pour l'armée et en cas d'attaque ennemie, les pointes pénétraient dans les sabots des chevaux et les pieds de l'infanterie, entravant leurs mouvements.

Une fois l'armée débarquée et le camp établi, le commandant de l'armée doit envoyer des éclaireurs de son armée, de jour, sur les routes et dans les endroits dangereux et établir un groupe de cavalerie en renfort de son armée, sur les hauteurs et dans les passages étroits, aux entrées de l'armée jusqu'au coucher du soleil. À la nuit tombée, d'autres doivent être établis à leur place jusqu'au lever du soleil.

[Les experts] ont jugé souhaitable de poster de nuit un groupe de cavalerie derrière les troupes, à proximité, qui élèverait la voix en Tahlil (Nulle divinité hormis Allah) et en Takbir (Allah est le Plus Grand) pour réveiller l'armée et implorer la victoire d'Allah. Ce groupe de cavalerie est appelé al-darrajah. [D'autres] gardes doivent être placés au-delà, à une distance d'un demi-shawt et chevaucher discrètement tout autour (du camp) de l'armée, afin de détecter toute personne cachée ou tendant une embuscade pour perpétrer une ruse. Ainsi, il ne sera pas choquant, à ce moment, de dresser une embuscade au-delà du guet et des gardes et d'allumer des feux de tous côtés de l'armée, pour effrayer l'ennemi de loin et [par les feux] pour s'exposer à [la patrouille] par la clarté de la lumière s'ils s'approchaient. Si l'ennemi s'approche de nuit de l'un des flancs de l'armée, l'embuscade se déclenchera et le groupe de cavalerie et la garde, situés à l'extérieur de l'armée, l'attaqueront. Ainsi, l'ennemi qui les a approchés sera pris entre l'armée et ceux qui sont sortis pour les attaquer. Dans ce cas, les hommes de l'armée doivent rester à leur poste et aucun d'eux ne doit quitter sa place, aussi longtemps que possible ; aucun d'eux ne doit parler sauf ceux du côté d'où

l’ennemi est arrivé. Ces hommes doivent prononcer trois Takbir, l’un après l’autre, à l’approche de l’ennemi, afin que l’on sache qu’il s’approche de leur direction. Si l’ennemi abandonne ce côté et s’approche par un autre ou si un autre groupe ennemi atteint l’autre côté, les hommes de ce côté doivent également pousser le cri afin de mobiliser le reste de l’armée pour les soutenir.

Livre Onze

Explication du moment où la mobilisation et l'organisation des troupes sont nécessaires ainsi que des exigences de la mobilisation à ce moment.

Ce livre comprend deux chapitres.

Chapitre Un : Sur l'explication du moment où la mobilisation des troupes et leur disposition sont nécessaires.

Les hommes rompus à la guerre et expérimentés dans ses événements disent que les hommes de l'armée, pour affronter l'ennemi, doivent être mobilisés, tant en marche qu'au camp [en rangs appropriés], et que cette mobilisation est aussi nécessaire en situation de sécurité qu'en situation de danger, à moins que la nécessité n'exige l'abandon de ce [rang] et que cette [mobilisation] doit être maintenue aussi longtemps que possible. On raconte qu'un homme résolu quitta la Syrie en direction de l'est, en quête de bataille. Il creusa une tranchée autour du premier point où il débarqua au-delà de la Syrie, avec une mobilisation appropriée, [ses troupes étant correctement disposées]. Il continua ainsi jusqu'à ce qu'il atteigne sa destination et vainque son ennemi. Il a été rapporté que c'était la pratique de Mouhallab Ibn Abi Soufrah, le Cheikh des guerres et leur Imam.

D'autres soutiennent que la mobilisation ne doit être maintenue que lorsque l'ennemi est à courte distance. Certains estiment cette distance à cinq étapes, marahil (soit environ cinq jours de marche). L'important est que ce n'est qu'à ce moment-là que [la disposition pour le combat] est nécessaire et que [ce n'est qu'alors] que les circonstances [générales de la bataille] peuvent être vérifiées. En général, il est exigé que l'on soit prêt pendant la marche, le débarquement et l'installation [du camp] ; [qu'il y ait] une prise d'armes prête à tout moment car, si elle (c'est-à-dire l'armée) néglige sa préparation, ou l'ignore, [l'armée] risque de s'exposer à des événements qu'elle n'est pas en mesure de gérer.

Chapitre Deux : Sur l'explication de ce qui est requis pour la mobilisation à ce moment.

Les experts en matière de guerre et de ses conditions ont déclaré que si le guerrier (c'est-à-dire le commandant de l'armée) n'est pas très éloigné de son ennemi, il ne doit marcher

qu’avec une avant-garde, mouqaddimah, un flanc droit, mayssarah, un flanc gauche, maymanah, et une arrière-garde, saqah ; [tous] avec les armes dégainées, leurs étendards et bannières déployés afin que chacun d’entre eux puisse être sûr de sa position au sein de l’armée et marchant sous leurs [divers] enseignes. Ils doivent prendre leurs armes de combat et se préparer à affronter l’ennemi, conscients de leurs positions dans leur marche et leur campement, et être dans leur sortie et leur installation selon leurs bannières et drapeaux et dans leurs [propres] postes.

Chaque Qadi ou Amir doit connaître ses hommes, les positionnant sur le flanc droit, le flanc gauche, le centre, l’arrière-garde ou l’escadron de reconnaissance ; il doit veiller à ce qu’ils ne négligent pas ce qui leur est demandé, ni ce qui leur est confié ; de sorte que les troupes soient partout où elles atteignent et à chaque distance qu’elles couvrent comme une seule armée dans leur éventuelle action conjointe contre l’ennemi. [L’officier] doit diriger [ses hommes] avec fermeté, en veillant à ce qu’ils marchent sous leurs bannières, qu’ils se positionnent débarquent à leurs postes appropriés et qu’ils connaissent leurs positions.

Livre Douze

Explication de la méthode de mobilisation en cas de menace en marche et de la protection des trésors.

Il comprend deux chapitres.

Chapitre Un : Explication de la méthode de mobilisation en cas de menace en marche.

Les hommes versés dans la conduite des guerres ont dit : Lorsqu'une menace [d'attaque] en marche devient évidente pour le commandant de l'armée et que la menace [vient] de l'avant de l'armée, il doit placer la moitié du flanc gauche devant les rangs en marche, la moitié du flanc droit dans ses voies, puis le centre après lui, puis la moitié du flanc gauche après [le centre] et la moitié du flanc droit à l'arrière. Si la menace vient du flanc droit, il doit placer la marche du flanc droit devant les rangs, puis le centre, puis le flanc gauche. Si la menace vient du flanc gauche, il doit placer la marche du flanc gauche devant les rangs, puis le centre, puis le flanc droit. Si la menace est « inconnue » (c'est-à-dire que la direction d'où elle sera lancée est inconnue), il doit disperser des groupes d'éclaireurs et des cavaliers de tous côtés de l'armée et rassembler les hommes selon leurs rangs et leurs postes. Le commandant de l'armée doit se trouver au centre de la section centrale de l'armée.

Chapitre Deux : De la protection des trésors et des bagages.

Quant aux trésors, [les experts] ont dit que le commandant de l'armée doit déléguer [pour la garde] de ses trésors un homme sage et digne de confiance et lui assigner un groupe de la cavalerie qui accompagnera le transport de ses trésors, mettra pied à terre lorsqu'ils seront déposés, les cerneront pendant la marche et la descente, afin de les protéger des ravages de l'ennemi et de les protéger de l'approche des traîtres. Il devrait ordonner à tous les soldats de se tenir à l'écart d'eux et de maintenir leurs distances avec eux pendant les marches et les combats sauf ceux qui sont désignés et affectés à cette tâche. S'il n'y a personne parmi les gens chargés des trésors, qui les préserve et maîtrise ceux qui veulent les piller, l'ennemi les attaquera peut-être ou la troupe se précipitera et fondra sur eux, provoquant le pillage de l'armée et l'incitation à la discorde. Certes, les gens de discorde, les vils et les incroyants sont nombreux et leur empressement à faire le bien est tiré par les cheveux.

Livre Treize

Description de la méthode d'attaque nocturne contre l'ennemi, si l'occasion se présente.

Il comprend deux chapitres.

Chapitre Un : Sur la description du moment où il est propice d'attaquer l'ennemi de nuit et une description des hommes les mieux adaptés à cette [action].

Quant au moment propice pour attaquer l'ennemi de nuit, il est nécessaire de choisir la nuit noire et la nuit venteuse. Si cela se fait au bruissement du vent ou au ruissellement de l'eau de pluie, afin d'empêcher la découverte du rôdeur nocturne qui attaque l'ennemi, c'est préférable. De plus, si l'ennemi que l'on souhaite attaquer de nuit est important, on choisit pour [l'attaque] le moment de la matinée le plus proche de l'aube, alors qu'il (c'est-à-dire l'ennemi) se lève à l'aube ; alors l'armée les prendra. Allah Exalté a loué les coursiers pour leur rapidité d'attaque au matin, dans Sa parole : « **Par les coursiers qui halètent, qui font jaillir des étincelles, qui attaquent au matin et font ainsi voler la poussière et pénètrent au centre de la troupe ennemie**. » (Qur'an 100 :1-5).

Quant aux hommes les plus aptes à cette tâche, [les experts] ont rapporté que ceux qui sont choisis pour les raids nocturnes doivent être de deux types. Les premiers sont des hommes expérimentés dans les guerres et résolus car ce sont eux qui s'acquittent le plus efficacement de cette tâche, celle-ci ne pouvant être menée à bien que par des hommes connus pour leur résolution et leur patience face aux guerriers en temps difficiles. Les seconds sont ceux qui sont soumis à celui qui en sait plus sur ce type d'opération ; ils deviennent comme un outil pour celui qui connaît la guerre, utilisés avec profit par lui comme un instrument de guerre, comme l'épée, la lance ou d'autres armes. Mais ils doivent posséder, outre l'obéissance, les qualités de bravoure, de patience, de fermeté et d'endurance nécessaires à la mission pour laquelle ils sont délégués. Oui, le mal du lâche en ce lieu est plus grand que son utilité.

Chapitre Deux : Sur la méthode de raid nocturne.

Les hommes, rompus à la guerre, ont jugé opportun, si l'on désire attaquer l'ennemi de nuit, de faire attaquer un groupe de l'armée en visant le milieu de la formation ennemie, tandis

que le reste de l'armée les couvre. Ensuite, le groupe qui a visé le centre doit crier puisque si ils crient dans leur centre sans que l'ennemi ne soit conscient de la présence des pillards, la confusion et la ruine s'abattront sur elles. Et si ces dernières cherchent à utiliser les extrémités de leur armée, elles constateront que le reste de l'armée [attaquante] entre elles [et leurs éléments du milieu] les a encerclés et a pris ceux qui se trouvent à l'extérieur [de la formation régulière] en leur tirant des flèches depuis l'extérieur [de la formation] ; cette action, menée de nuit et dans une obscurité totale, a un grand effet sur les combattants.

Et s'ils (c'est-à-dire le groupe de raid) sont capables de couper les jarrets des bêtes de l'armée ennemie et de les blesser avec des lances, après avoir [déjà] coupé leurs licous et leurs chaînes, ils doivent le faire ; si leurs licous et leurs chaînes sont coupés et que des [armes] d'acier les frappent, ils se déchaîneront contre l'armée [ennemie], à cause de la douleur qui leur est infligée, en plus d'être terrifiés et effrayés par les voix fortes.

Il est conseillé, à cet égard, que le groupe qui attaque l'ennemi de nuit, lorsqu'il tombe sur lui, ne se limite pas à un seul endroit mais multiplie ses mouvements au sein de la formation ennemie car ces mouvements aggravent la terreur, augmentent considérablement les blessures et affaiblissent l'ennemi. De plus, il est nécessaire qu'ils reçoivent un cri de guerre qu'ils se lancent entre eux, tel que « Qu'Allah réjouisse », « Qu'Allah accorde la victoire », ou des cris similaires, afin de se distinguer de l'ennemi.

Livre Quatorze

Sur le choix des positions des rangs de bataille et le moment de son exécution.

Il comporte deux chapitres.

Chapitre un : Sur le choix de la position des classements.

[Les experts] ont préféré que la position des rangs de bataille soit telle que les hommes de l'armée, rangés pour la bataille, aient le dos contre une montagne, une rivière ou une colline ; de sorte que, par rapport à leur dos, ils soient à l'abri d'une attaque de l'ennemi contre eux et [d']une embuscade se formant derrière eux ; [rangs] similaires à ceux qui précédent le camp [de l'armée] en route [pour la bataille] selon l'explication qui a été donnée dans le Livre Dix. Si rien de tel n'est disponible, [le commandant de l'armée] creusera des tranchées et se fortifiera en mettant en place des embuscades pour se jeter sur l'ennemi, s'il se déplace vers l'arrière de l'armée.
[Le commandant de l'armée] doit veiller à ce que le centre de l'armée soit situé sur une montagne ou sur un terrain solide et surélevé, à l'abri de la poussière. Le commandant de l'armée doit se trouver au milieu (c'est-à-dire au centre de l'armée), afin de dominer les deux armées et d'observer ce qui se passe dans ses cohortes et chez l'ennemi, les occasions favorables et la recherche de brèches et à d'autres moyens.

S'il ne trouve qu'une zone en contrebas où il ne peut voir les deux armées et si l'engagement est inévitable, il doit laisser au centre de la formation un remplaçant expérimenté, déterminé et habile à diriger les troupes, tandis qu'il poursuit sa route, sous protection, vers le flanc droit adjacent à l'aile centrale. S'il y trouve un point élevé, il doit l'escalader ; s'il n'en trouve pas, il doit le chercher sur le flanc gauche. S'il n'en trouve pas, il doit, si possible, ériger au centre un point d'appui sur lequel il puisse se tenir, afin de pouvoir observer les deux armées de haut.

Chapitre Deux : Sur le choix du moment pour la disposition [de bataille].

Le commandant de l'armée doit s'efforcer d'effectuer le positionnement à un moment où le soleil et le vent soufflent de l'arrière de son armée. Quant à avoir le soleil en arrière, c'est

parce que, s'il est devant, ses rayons frappent les lames polies des épées, les casques et autres accessoires métalliques de batailles. Ses rayons éblouissant, obscurcissent la vue causant peut-être la privation totale de la vue de certains [hommes]. Quant au vent venant de derrière : il vise à protéger le [guerrier] de ce qu'il jette dans les yeux : poussière et sable car, lorsque le vent soulève la poussière et le sable jusqu'aux yeux, cela incite à baisser les paupières pour se protéger de ce qui menace [les yeux]. Il a été jugé imprudent de baisser les paupières à la guerre, [particulièrement] au combat, même si l'on voie l'épée presque pénétrer dans l'œil étant donné qu'en baissant les paupières, le guerrier deviendra [comparable] à un aveugle et l'aveugle est inutile à la guerre.

S'il est impossible d'avoir le vent venant de l'arrière, il faut qu'il souffle de l'extrémité du flanc droit vers le flanc gauche de l'ennemi, ce qui fait que l'armée ennemie partage avec la sienne le désavantage [du vent]. Ainsi, l'armée subit un désavantage comparable à celui subi par les hommes de sa propre armée. Si cela s'avère possible, [le commandant de l'armée] doit manœuvrer de telle sorte que le vent vienne d'une direction telle que l'ennemi en prenne pleinement sa part [de la direction désavantageuse du vent]. Si cela n'est pas possible et que l'ennemi persiste à rechercher la bataille à ce moment ou si le vent change alors qu'il est en formation, le commandant, compte tenu des rangs, doit ordonner à la cavalerie de descendre de cheval et de combattre comme l'infanterie, serré comme un seul homme puisque la pression du vent sur la cavalerie est plus forte que sa pression sur l'infanterie, à cause de l'éminence du cavalier sur le terrain et de la petitesse du fantassin qui se tient debout dessus.

Livre Quinze

Explication de la mise en place des embuscades et de la gestion de leurs affaires.

Il comprend deux chapitres.

Chapitre Un : Sur le compte rendu des qualités des hommes de l'embuscade, des chevaux pour celle-ci et du lieu où l'embuscade doit surgir.

Quant aux hommes, il est nécessaire qu'ils soient parmi les cavaliers les plus courageux de l'armée, les plus expérimentés au combat et les plus habiles aux exploits étant donné qu'ils seront isolés de l'armée et se trouveront dans un endroit où aucun soldat ne pourra les aider ni les soulager, en raison de leur éloignement. De plus, [le commandant de l'armée] doit nommer à leur tête un officier connaissant les affaires de la guerre, ayant l'expérience des combats et connaissant les cachettes appropriées ; cela facilitera l'accomplissement de l'embuscade, notamment sa dissimulation, lorsqu'elle est nécessaire et son déploiement rapide lorsque cela est ordonné.

Quant aux chevaux : ils doivent être fermes, le dos sain, exempts d'obstination et d'agitation sexuelle, conformément à ce qui a été dit précédemment concernant les chevaux du groupe d'éclaireurs. Leur tempérament ne doit présenter aucun signe distinctif, tel que des hennissements ou autres signes similaires, permettant de les reconnaître en embuscade. Il est impératif que leurs chevaux soient tous des étalons ou des juments. Si étalons et juments sont regroupés au sein d'un même groupe, leurs hennissements ou leurs reniflements peuvent constituer une preuve évidente de la présence du groupe, informant ainsi l'ennemi de l'embuscade et pouvant ainsi porter préjudice à l'ensemble de l'armée. En général, le commandant de l'embuscade doit supprimer tout ce qui pourrait révéler ce qu'il souhaite dissimuler.

Quant au lieu où doivent se cacher les embusqués, il faut qu'il soit secret, caché et que l'établissement y soit supportable si le besoin s'en fait sentir pour une longue durée ; qu'il y ait de l'eau, des pâturages et le reste de ce dont les hommes de l'embuscade ont besoin, autant que possible.

Chapitre Deux : Sur la gestion des affaires des embusqués.

La première chose qui incombe aux hommes du groupe d'embuscade est de se désigner un guetteur pour repérer chargé de surveiller l'ennemi et la situation de l'armée et de les informer. Il est nécessaire que ce guetteur soit digne de confiance et dont les conseils ont fait leurs preuves car, s'il était de l'autre camp, il pourrait se tourner vers l'ennemi et révéler l'embuscade et ils seraient pris sur son indication.

Les embusqués doivent éviter de chasser les oiseaux ou les bêtes sauvages des environs ; cela provoquerait la fuite des oiseaux et des bêtes et, peut-être, un des hommes avisés en matière de guerre voyant la fuite de l'oiseau ou de la bête chassé conclut qu'il a été effrayé par un quelque chose et relie ce [fait] à sa connaissance des embuscades et [le groupe embusqué] pourrait être capturé.

Il est exigé que l'embuscade se déroule à un moment d'inattention de l'ennemi, soit le matin (entre l'aube et le lever du soleil) ou lorsque l'ennemi descend de ses bêtes et les met au repos, à l'heure la plus chaude en été ou à l'heure la plus froide en hiver. De plus, leur sortie de l'embuscade contre l'ennemi doit se faire en formations d'escadrons séparées, peu éloignées les unes des autres et ils doivent hâter leur retour à leur lieu d'embuscade, s'ils n'atteignent pas leur objectif. S'ils rencontrent l'ennemi, ils doivent l'affronter et chacun doit faire preuve de sa force et de sa vaillance.

Livre Seize

Description de la méthode de déploiement des soldats lors de leur mobilisation au combat.

Il comporte trois chapitres.

Chapitre Un : À propos de ce qui [devrait être obtenu] si l'armée adverse [disposée pour la bataille] était petite et cela est lié à une différence de degré de petitesse [des nombres des deux côtés].

S'il n'y a qu'une seule personne prête pour la guerre, on engage le combat face à face avec son adversaire et aucune autre action ne lui est possible. Si deux s'unissent contre un, il se range d'un côté et tente de se défendre contre chacun d'eux. Si les adversaires sont trois, l'un sera au centre, l'autre à gauche et l'autre à droite. Certains soutiennent cependant que, lorsqu'ils sont trois, ils ne sont pas disposés de cette manière mais que chacun protège le dos de son compagnon. C'est un chapitre important de la guerre et seuls ceux qui ont l'expérience des guerres l'ont pratiqué.

Si les personnes ceintes pour la guerre sont au nombre de neuf, trois sont au centre, trois sur le flanc droit et trois sur le flanc gauche.

S'il n'y en a que deux prêts au combat, chacun doit placer son dos contre celui de son compagnon si l'ennemi se sépare pour les attaquer. Sinon, ils peuvent lui faire face s'il arrive d'une direction.

S'ils sont quatre à se préparer au combat, trois se rangent au centre, sur le flanc droit et sur le flanc gauche, comme expliqué précédemment et l'un d'eux se retire sur le côté afin de pouvoir saisir l'occasion d'attaquer l'ennemi ou, si ses compagnons ont besoin d'aide, de les assister. Il est préférable de le faire plutôt que de se mêler à eux sauf s'ils forment un escadron de cavalerie, auquel cas les quatre hommes attaquent en masse.

S'il y a six hommes prêts au combat, ils doivent être disposés comme indiqué précédemment : deux au centre, deux sur le flanc droit et deux sur le flanc gauche. S'ils sont huit, il est préférable d'en disposer six comme décrit ci-dessus et d'employer les deux autres

en embuscade car surgir inopinément de sa cachette pendant le combat peut provoquer un grand tumulte.

Certains guerriers estiment que, si la force de combat de l'ennemi est généralement faible, l'armée ne devrait pas se déployer [comme cela a été décrit] mais plutôt attaquer l'ennemi comme une seule division de cavalerie. Le regroupement leur est préférable. En général, la procédure à suivre dépend de la diligence du combattant, en fonction de la situation.

Chapitre Deux : Sur ce qui [devrait être fait] si la [force numérique] de l'ennemi, prêt à la bataille, était grande.

[Les experts] ont jugé opportun, si la force numérique de l'ennemi était importante, comme celle d'une grande armée, de la répartir sur cinq lignes. La première ligne constituera l'avant-garde de l'armée et [beaucoup] en dépende. Il est nécessaire que les cavaliers qui la composent se distinguent par leur force, leur courage, leur esprit de conquête et leur expérience de la guerre du fait qu'ils seront à la tête de l'ennemi et ceux qui sont derrière eux, sur les [autres] lignes, dépendent d'eux.

[Les experts] ont jugé approprié de diviser l'avant-garde en trois parties : un centre, un flanc droit et un flanc gauche. Le centre est celui qui se trouve au milieu, c'est-à-dire le centre de l'armée. Le flanc droit est celui qui se trouve à droite du centre et le flanc gauche est celui qui se trouve à sa gauche. Chacune de ces trois parties à un rôle spécifique. Ils appellent les flancs droit et gauche al-moujannabatayn, les deux gardes avancées, et les flancs droit et gauche al-janahayn, les deux ailes. Ainsi, on dit l'aile du flanc droit et l'aile du flanc gauche. Chaque [partie] du flanc droit et du flanc gauche est appelée janah, aile.
(Ce chapitre peut sembler ambigu dans la mesure où les nombres indiqués se réfèrent à des combattants individuels. Il paraît hautement improbable qu'une armée entière soit prête à combattre simplement pour affronter entre un et neuf combattants. De plus, lorsqu'il est question de combat singulier dans le texte, le terme plus technique de moubarazah est employé. Il se pourrait que notre auteur ait pensé à des rangs ou à des escadrons de combattants, chacun agissant comme une unité et devant être opposé à une unité comparable. C'est l'absence de nom, par exemple moubariz, kourdous ou 'askar, associé au nombre donné qui est à l'origine de l'ambiguïté.)

Tout le centre, le flanc droit et le flanc gauche sont divisés en trois parties comme indiqué précédemment. Ainsi, on organise le centre [de cette avant-garde] en un centre, un flanc droit et un flanc gauche. On procède de même pour les flancs droit et gauche [de l'avant-garde]. À la tête de chacune de ces sections, on place un général, al-mouqaddam, ce qui fait neuf de ces généraux à l'avant-garde de l'armée, afin d'assurer une surveillance étroite de leurs activités (c'est-à-dire des sections). En vérité, le grand nombre des généraux de la cavalerie dans les sections de l'armée est parmi ceux qui renforcent les sections et prolongent leur constance surtout si, avec chaque général, il y a une section de l'armée [sous son commandement direct]. [Les experts] disent qu'il est nécessaire de placer entre les [différentes] ailes du centre et des flancs droit et gauche une voie claire, suffisamment large entre deux d'entre elles pour permettre le passage facile des chevaux et des officiers [à destination] du combat singulier (al-moubarazah).

La deuxième ligne sera derrière la première et sera divisée en trois parties : un centre, un flanc droit et un flanc gauche, selon le classement de la première : centre derrière le centre, flanc droit derrière flanc droit et flanc gauche derrière flanc gauche. [Les experts] ont stipulé que cette ligne devrait comprendre des cavaliers connus, suffisamment comparables à ceux qui connaissent la conduite de la guerre et l'exécution de ses affaires importantes, patients face à ses événements et lucides lorsque ses difficultés se manifestent.

La troisième ligne sera derrière la deuxième et elle est placée pour la protection des bagages. Il a été expliqué que l'armée ne peut fonctionner sans ses bagages. Ceux-ci doivent être protégés par ceux qui craignent la souillure de la fuite plus que la mort, car il n'y a pas de subsistance possible pour l'armée sans ses bagages.

La quatrième ligne sera placée derrière la troisième et son rôle sera de protéger l'arrière des bagages. Il a été stipulé que les cavaliers de cette ligne seront des troupes légères parmi les hommes ayant fait leurs preuves sur les champs de bataille, capables d'un soutien rapide.

La cinquième ligne sera située derrière la quatrième et constituera l'arrière-garde de l'armée. [Les experts] ont stipulé que cette ligne devra être composée d'hommes audacieux et intrépides, sur lesquels [le commandant] pourra compter en cas de besoin. De cette ligne et de la quatrième dépendent la protection de l'arrière de l'armée et la prévention des

incursions de pillards contre l'arrière de l'armée, dans la mesure de leurs possibilités car l'ennemi sera encouragé à frapper les extrémités de l'armée.

Chapitre Trois : Sur la description des formes des classements [si] l'ennemi est d'une grande force numérique.

[Les experts] ont divergé sur ce point. La plupart des experts en affaires militaires estiment que le meilleur classement est celui de la ligne droite, dont les parties sont jointes les unes aux autres. Il est rapporté que c'était la méthode conventionnelle des Perses dans les temps anciens. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a recommandé cette méthode dans Son Livre Honoré [quand] Il a dit, Exaltée soit Sa puissance : « **Allah aime ceux qui combattent dans Sa voie en rang serré pareils à un édifice renforcé**. » (Qur'an 61 : 4).
Il s'agit de la fameuse « formation fermée » dont Ibn Khaldoun fait l'éloge, dans *Al-Mouqaddimah*, vol. II, p. 74 :
« Combattre en formation serrée est plus stable et plus féroce que combattre avec la technique d'attaque et de repli. En effet, dans ce type de combat, les lignes sont ordonnées et régulières comme des flèches ou des rangées de fidèles en prière. On avance en lignes serrées contre l'ennemi. Cela permet une plus grande stabilité lors de l'assaut et une meilleure utilisation des tactiques appropriées. Cela effraie davantage l'ennemi. Une formation serrée est comme un long mur ou un château solidement construit que personne ne pourrait espérer déplacer… Une tradition dit : « Un croyant est pour un autre croyant comme un édifice dont chaque partie soutient les autres. » »

Certains guerriers expérimentés préfèrent que les rangs s'inclinent vers le centre, renforçant ainsi le centre des rangs et affaiblissant les ailes. Celui qui adopte cette approche déléguera à chaque aile un escadron de cavalerie de soutien pour compenser la courbure vers le centre.

Ils désapprouvent la courbure des rangs du centre vers les ailes car cela affaiblit le centre et renforce les ailes. Ainsi, celui qui dispose ses rangs de cette manière placera des hommes courageux et vaillants sur les flancs droit et gauche afin de renforcer le centre.

Les Mongols, issus du peuple turc, avaient habitué leur peuple à combattre comme un seul escadron de cavalerie, de sorte qu'ils luttaient ensemble contre l'ennemi. Se retirer du

combat et y revenir leur étaient interdit. Ils tirèrent de cette grande expérience une expérience que d’autres n’ont pas reproduite.

Livre Dix-Sept

Ce qu'il faut faire face à l'ennemi et le combattre.

Il comporte trois chapitres.

Chapitre Un : Sur [ce qu'il faut faire] lorsque l'armée marche contre l'ennemi avant que l'ennemi ne marche.

Si les soldats prennent l'initiative de marcher contre l'ennemi, ils doivent partir d'un point élevé, surélevé, afin que l'armée soit plus haute que l'ennemi. Leur progression doit être régulière, prudente et lente. Des fantassins doivent précéder la cavalerie pour la défendre et la protéger de l'infanterie ennemie. Lorsque l'infanterie de l'armée a mis en déroute l'infanterie ennemie, il peut arriver que la cavalerie la suive dans sa déroute. Si l'infanterie ennemie, mise en déroute, se replie sur sa cavalerie, ses chevaux paniquent et l'infanterie de l'armée risque de continuer sa poursuite. Ceci entraînera la désintégration de l'ennemi et sa déroute.

Si le centre doit marcher contre l'ennemi, ses hommes doivent avancer lentement, petit à petit sans précipitation ni hâte. Si la précipitation se manifeste, ceux qui se trouvent derrière le rang [du centre] penseront peut-être qu'ils sont arrivés à sa position (de l'ennemi) et qu'ils vont l'affronter. Ils en seront perturbés et affectés.

Si une troupe attaque l'ennemi et est ensuite contrainte de se replier à son poste initial, elle doit éviter toute action inconvenante ou précipitée car cela trahirait la peur et l'anxiété. Sa retraite doit plutôt être la plus ordonnée et la plus régulière possible. L'inconvenance de sa retraite pourrait attiser la convoitise de l'ennemi envers l'armée. Il la poursuivra et la déroute s'ensuivra.

Si les hommes qui ont attaqué l'ennemi appartenaient tous au centre et qu'ils sont contraints de battre en retraite, ils doivent se replier derrière leur dos, en se déviant et en regardant de côté, certains inclinant les épaules et la tête et la poitrine tournée vers celle de l'ennemi. Ils ne devraient pas cesser de le faire jusqu'à ce qu'ils aient atteint leurs positions initiales. Ce faisant, ils [doivent] afficher leur puissance en appelant à la victoire, en exhortant à la constance et à la conquête afin que leurs compagnons entendent [cet appel]. Cela signale la

présence du centre et sa puissance dans les cas où les cœurs s'affaiblissent. Si un des hommes du centre attaque et profite d'une occasion contre l'ennemi (c'est-à-dire pour un combat individuel) et doit ensuite se retirer, il doit s'incliner vers la gauche et vers le flanc gauche ou vers ce qui est entre les ailes du centre et le flanc gauche.

Si les attaquants sont des hommes du flanc droit, ils doivent se replier, s'ils y sont contraints, en marchant à reculons vers leurs positions initiales. Si l'un des hommes du flanc droit attaque et profite d'une opportunité contre l'ennemi, puis souhaite se replier, il doit s'incliner vers la gauche, vers le centre ou vers ce qui se trouve entre l'aile centrale et le flanc droit. Cette dernière méthode est plus facile pour se replier que de se replier vers le flanc gauche et ses environs.

Si tout le flanc gauche attaque, il doit se replier vers ses positions comme indiqué pour le flanc droit. Si l'un des combattants du flanc gauche attaque puis se replie, il doit incliner vers la gauche. Si le guerrier du flanc gauche, après l'attaque, se déplace vers le centre, ce sera plus facile pour lui que vers le flanc droit.

Et parmi les choses que l'attention exige, il faut savoir que le retour du cavalier, après le combat, à son poste d'où il est parti est des plus salutaires, si possible ; afin qu'il revienne à la position qui lui a été assignée, [facilitant sa localisation ultérieure]. Si ce n'est pas possible, il doit se tenir à proximité. Il ne doit y avoir aucune altercation à ce sujet car l'objectif est simplement qu'il reste à son rang et non [nécessairement] à cet endroit précis.

Il est exigé du guerrier qui charge contre l'ennemi qu'il ne s'épuise pas à charger à cheval et qu'il ne poursuive pas son adversaire au-delà du tiers de la distance qui le sépare de l'ennemi. Ainsi, il y aurait entre lui et l'armée un tiers de la distance et entre lui et l'ennemi les deux tiers. Aller au-delà est de l'insouciance.
« Pour les insouciants, pas de louanges
Même s'il s'en est sorti sain et sauf. »

Même si l'ennemi est mis en déroute devant lui, l'attaquant ne doit pas se sentir en sécurité car cette déroute pourrait ressembler à un stratagème permettant de tendre une embuscade ou autre, à moins, bien sûr, que l'échec de l'ennemi et sa défaite ne soient évidents. Dans ce dernier cas, la poursuite de l'ennemi est nécessaire mais le guerrier ne doit pas se précipiter

pour s’enfoncer trop profondément dans l’armée ennemie même si l’échec de ce dernier est évident et que ses chevaux sont retardés, jusqu’à ce que les hommes courageux et patients de sa propre armée le rejoignent et que la cavalerie de combat soit de nouveau rassemblée. Si l’ennemi simule la fuite et soulève la poussière, l’attaque ne doit pas avoir lieu avant que celle-ci ne soit retombée par crainte d’une embuscade. Si l’ennemi tourne le dos et que sa déroute est certaine, l’armée entière ne doit pas le suivre ; une partie de l’armée doit plutôt le poursuivre tandis que d’autres pillent et le reste est employé à couvrir ces opérations. Poursuivre [l’ennemi] par l’armée dans son ensemble est considéré comme répréhensible.

Si l’ennemi reste debout après sa défaite apparente, le porte-étendard ou sahib al-liwa', doit avancer légèrement, tandis que la cavalerie, choisie et préparée pour cette éventualité, attaque. Dans ce cas, il incombe à l’armée de tout mettre en œuvre pour l’encercler de tous côtés. Le commandant de l’armée doit se diriger vers l’ennemi avec le plus grand étendard, al-band al-a’zam, et toute la cavalerie doit l’entourer et le protéger. En vérité, tout cela suscite la terreur et l’effroi chez l’ennemi surtout s’il a déjà goûté au tranchant du fer. Lorsque l’ennemi s’attarde à ce point, c’est le début de la victoire, si Allah le veut.

Si un combattant de l’armée part en combat singulier, il doit se positionner à un tiers de la distance qui le sépare de ses camarades. Si ce dernier simule la fuite, il peut s’avancer jusqu’aux deux tiers de la distance mais sans dépasser cette distance. Certains ont même affirmé qu’il ne devait en aucun cas dépasser le tiers de la distance qui le sépare de ses camarades.

Chapitre Deux : Sur ce qu’il faut faire lorsque l’ennemi marche contre l’armée avant que celle-ci n’entre en campagne.

Les guerriers expérimentés soutiennent que si l’ennemi attaque l’armée avant qu’elle ne puisse l’attaquer ou avant que son organisation et sa mobilisation pour le combat ne soient pleinement réalisées, les soldats doivent s’agenouiller et pointer leurs lances au niveau de la poitrine, se dissimuler derrière des boucliers de cuir et des cuirasses, se ranger en rang et s’entraider jusqu’à ce que l’ennemi soit repoussé ou que la cavalerie soit montée et engagée. Les guerriers expérimentés disent que c’est l’heure de l’adversité pour celui qui n’est pas habitué à une telle situation.

Si l'attaque de l'ennemi survient après que les soldats se soient resserrés en bataille, l'infanterie de l'armée doit l'attaquer et pointer ses lances depuis la partie supérieure de la poitrine, sans bouger. Les archers de l'armée doivent les aider en tirant des flèches au visage. Si l'infanterie ne peut résister ainsi, la cavalerie riposte.

La patience est la plus bénéfique à ce moment. Seuls les hommes forts et vaillants et ceux qui ont l'expérience du combat sont fermes dans cette patience. Il est également bénéfique de se méfier de l'effondrement de l'armée dès la première attaque ennemie. Les lâches quitteront leurs positions ce qui entraînera la désagrégation de l'armée. Si cela se produit, la procédure correcte consiste à les diriger en plaçant à leurs côtés des guerriers expérimentés qui les soutiendront fermement afin qu'ils soient soutenus par leur constance et renforcent ce qui tranquillise leur cœur.

S'il arrive qu'un des hommes de l'armée se retire à cause de sa peur de la bataille ou de ses blessures, aucune autre personne de l'armée ne doit l'entraver en se mettant sur son chemin ou ne doit le renvoyer à sa position parmi les guerriers mais plutôt il doit être traité avec douceur et apaisé jusqu'à ce qu'il atteigne l'arrière des rangs de bataille. ([La formation close] montre la grande sagesse d'exiger la stabilité des lignes et d'interdire à quiconque de reculer lors d'une attaque. Les lignes de bataille sont destinées à maintenir l'ordre, comme nous l'avons indiqué. Ceux qui tournent le dos à l'ennemi sèment le désordre dans la formation en ligne. Ils se rendent coupables du crime de déroute. Ils provoquent la déroute des musulmans et permettent à l'ennemi de prendre le dessus. C'est un grand péché puisque les dommages qui en résultent sont généraux et affectent l'Islam en créant une brèche dans la barrière protectrice. C'est donc considéré comme l'un des grands péchés. Ibn Khaldoun)

Si l'ennemi submerge [un groupe] de l'armée et qu'ils ne parviennent pas à repousser son assaut, ils doivent retourner aux [rangs principaux] de l'armée, maintenir leur ardeur jusqu'à ce qu'ils serrent les rangs, regroupent leur cavalerie et leur infanterie, se protègent avec leurs armes et envoient chercher du secours et son accélération. Si les rangs sont serrés et que le secours recherché leur parvient, ils peuvent reprendre le combat autant que la situation l'exige.

Si l'ennemi livre bataille à l'armée jusqu'aux tranchées, les hommes doivent s'y préparer au mieux et attaquer l'ennemi d'un seul coup en observant ses pas plutôt que son visage. Si

l'ennemi se présente à eux à ce moment-là, il ne leur reste plus qu'à fondre sur lui avec des épées, des masses pointues, ad-dababis al-mouharrafah, et des haches de guerre. Et lorsque l'armée a pris du champ de bataille une distance de celui occupé par l'ennemi égale à la longueur d'une lance, et que cela se reproduit sans cesse, les hommes d'armes comptent cela parmi les prémices de la victoire.

Il est nécessaire que les hommes de l'armée maintiennent leurs positions, bien placés dans la zone visée par l'ennemi, et qu'ils ne cessent de pointer leurs lances depuis leur poitrine ou de tirer des flèches sur eux de tous côtés. Si l'ennemi s'attarde et reste patient, les hommes de l'armée ne doivent pas s'inquiéter du fait que la souffrance est partagée par les deux factions. Allah Exalté l'a souligné dans Sa Parole : « **Ne faiblissez pas dans la poursuite du peuple [ennemi]. Si vous souffrez, lui aussi souffre comme vous souffrez, tandis que vous espérez d'Allah ce qu'il n'espère pas. Allah est Omniscient et Sage**. » (Qur'an 4 : 104)

Si le flanc droit de l'ennemi pénètre dans les autres parties de l'armée, aucun soldat ne doit quitter les rangs à moins d'être sûr de pouvoir vaincre son égal avant de retourner à sa position de combat. Il vaut mieux tenir bon et repousser l'ennemi que d'en être détourné et celui qui est coupé de sa position ne peut prévoir sa situation à moins de savoir que l'ennemi qui avance sur lui ne peut échapper à la défaite. Il est alors permis de l'attaquer ailleurs.

Chapitre Trois : Sur ce qui est exigé en matière de prudence au moment de rencontrer l'ennemi.

Les habitués et les experts de la guerre disent que si un groupe de cavalerie ennemie attaque l'armée sur l'arrière au moment de la mobilisation ou lui tend une embuscade, le commandant de l'armée doit constituer un groupe de cavalerie, qu'il met de côté à cet effet, pour repousser l'ennemi. S'il ne l'a pas fait, il doit choisir des cavaliers sur le flanc gauche pour les contrer et les empêcher de réussir cette action.

[Les experts] disent qu'il incombe à ceux qui partent à la rencontre de l'ennemi de ne reculer que sur ordre du commandant de l'armée et de ne pas dépasser la limite qu'il leur a fixée car il sait mieux où il les dirige. Dans ces circonstances, il est comme le médecin des malades.

Si la nuit les couvre et que la bataille n’a pas cessé, il est nécessaire que l’infanterie et la cavalerie ne quittent pas leurs postes de combat avant que l’ennemi ne se soit retiré ; après quoi, elles doivent se replier [dans leur camp], rangées selon leur disposition de combat, l’une après l’autre. Dans ce cas, il est nécessaire de se méfier d’une attaque soudaine de l’ennemi et de l’entrée de ses espions.

Une fois les hommes installés à leur poste, les officiers de cavalerie se retirent à leurs postes. Ils ferment les entrées des tranchées. Les patrouilles de nuit et les officiers de garde accompagnent les commandants de corps, rou'asa al-ajnad, pour rendre visite aux hommes de garde jusqu’au matin.

Si les rangs sont disposés pour la bataille, que la nuit tombe et qu’il n’y a aucun moyen d’échapper à la nuit [en formation de combat], les rangs du flanc gauche doivent s’incliner vers la partie médiane du centre et le bord du flanc droit doit s’incliner jusqu’à rejoindre le flanc gauche. L’armée fera demi-tour, les bagages étant alors au milieu et les cavaliers l’encercleront. Dans l’obscurité précédant l’aube, ils rejoindront tous leurs postes habituels.

Il doit y avoir des hommes astucieux de tous côtés de l’armée, capables d’examiner les visages et de les scruter. Quiconque aperçoit une personne suspecte ou la soupçonne de l’être, doit l’arrêter et s’enquérir de ses activités. La nature d’une personne suspecte se lit à son visage et les hommes astucieux, experts en physionomie, la reconnaîtront. S’il doute de l’apparence extérieure d’une personne et tente de l’arrêter, il doit être sur le qui-vive car il est peut-être capable de tuer et se hâte de tuer celui qui l’a capturé afin de se sauver ou de se venger avant d’être tué. De même, il est nécessaire de contrôler ceux qui ont demandé un sauf-conduit, les al-mousta’minin et les captifs et de les ligoter une fois les conditions fixées remplies.

Sachez que les conditions de la guerre ne se déroulent pas selon un plan unique mais varient et changent. Il se peut que le commandant de l’armée ou certains de ses adjoints, après avoir réglé une affaire [d’une certaine manière], estiment que les circonstances exigent une autre méthode. Il doit alors faire ce que son opinion juge nécessaire et son jugement l’y conduira.

On raconte qu'une flotte de navires croisés chercha à s'emparer de la ville de Sabta (Ceuta), au Maghreb. Une force adverse se lança pour l'attaquer et une grande bataille s'engagea entre eux. La victoire revint finalement aux musulmans. Les croisés hissèrent les voiles de leurs navires et partirent cependant, un grand navire fut retardé en raison de ses difficultés de manœuvre.

Les archers musulmans se rassemblèrent pour le combattre. [Les croisés] le protégèrent de boucliers de cuir et de cuirasses. L'un des cheikhs musulmans cria aux archers : « Regardez la corde des chrétiens. Tirez dessus. » Ils obéirent et les flèches s'y enchevêtrèrent et son passage dans les poulies fut interrompu. Les musulmans rattrapèrent [le navire] et le capturèrent.

Livre Dix-Huit

Ce qu'il faut faire pour mettre l'ennemi en déroute.

Il comporte deux chapitres.

Chapitre Un : Sur ce qui est lié à l'achèvement de la bataille lorsque l'ennemi a été mis en déroute.

Les responsables des affaires de guerre ont dit que lorsque la déroute de l'ennemi et sa fuite sont certaines, il est impératif de le suivre et de marcher sur ses traces, en s'attachant à cette affaire avec hâte et diligence avant que l'ennemi ne puisse regrouper ses rangs et rassembler sa cavalerie divisée. [Il faut le faire] avec prudence et vigilance et se méfier de toute embuscade. Il se peut que la déroute apparente de l'ennemi soit un stratagème ou une ruse similaire à celle évoquée ; tandis qu'une véritable déroute peut difficilement être dissimulée aux observateurs ; pourtant, elle peut l'être même à ces derniers, faute de chance.

Si la déroute est complète, [le commandant] doit déployer les flancs droit et gauche uniquement pour rechercher l'ennemi. Le commandant de l'armée et ses bannières doivent se tenir au centre, les étendards déployés, avançant lentement, petit à petit. Lorsqu'il arrive à un endroit où il préfère s'arrêter, ceux qui sont au centre avec lui doivent faire de même, tandis que les flancs droit et gauche continuent de rechercher l'ennemi mais seulement dans la mesure où ils ne sont pas dissimulés à la vue du commandant de l'armée. Si la cavalerie doit être envoyée à la poursuite, il est nécessaire que l'infanterie attaque l'ennemi afin de détourner l'infanterie ennemie de la cavalerie [en poursuite]. Si le commandant de l'armée voit cela (c'est-à-dire l'entrave de sa cavalerie) et si la force numérique de l'ennemi après la déroute est toujours redoutée, le commandant du centre (évidemment le commandant de l'armée lui-même qui est avec le groupe du centre) ordonne aux hommes des flancs droit et gauche de marcher (se retirer) vers lui mais sans exposer leur dos. Leur retraite devrait être plutôt dans un mouvement déviant, se déplaçant de manière déviée avec leur poitrine dans la direction de l'ennemi, comme cela a été discuté.

Parmi les précautions à prendre envers ceux mis en déroute par l'ennemi, il faut veiller à ce qu'aucun soldat ne tente de les devancer, qu'il ne soit détourné de sa voie de retrait et qu'il ne soit pas privé de l'accès à l'eau s'il en cherche. En vérité, le guerrier en déroute, lorsque

sa destruction lui apparaît, attaque de toutes ses forces, livrant un combat acharné afin d'assurer sa sécurité. Il faut plutôt dissiper leurs craintes immédiates ; on peut alors les encercler et les capturer de tous côtés. En général, se placer sur le chemin direct d'un guerrier en déroute n'est pas judicieux.

Chapitre Deux : Sur ce qui est lié à la question du butin.

Parmi les points à considérer en premier lieu, il y a le fait que, si la déroute de l'ennemi a effectivement lieu, les hommes de l'armée ne doivent pas se détourner de l'objectif du combat pour rechercher le butin. Si la déroute est réelle, le butin ne leur échappera pas ; s'il s'agit d'une ruse de l'ennemi, elle peut conduire à une intrigue qui surprendra l'armée immédiatement après. Un exemple de cela est arrivé aux Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qu'Allah les bénisse tous, lors de l'attaque d'Ouhoud. Allah, Exalté et Loué, les a réprimandés à ce sujet. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avait ordonné à des archers de garder un certain endroit, les y ayant spécialement affectés. Lorsque la déroute des polythéistes eut lieu, les archers, que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avait chargés de protéger cet endroit, se précipitèrent au pillage. Un grand malheur s'abattit sur les musulmans à cause de cela. C'est à cause de cette défection qu'Allah a fait descendre [les versets suivants] : « **Et certes, Allah a tenu Sa promesse envers vous, quand par Sa permission vous les tuiez sans relâche, jusqu'au moment où vous avez fléchi, où vous vous êtes disputés à propos de l'ordre donné et vous avez désobéi après qu'Il vous eut montré (la victoire) que vous aimez ! Il en était parmi vous qui désiraient la vie d'ici-bas et il en était parmi vous qui désiraient l'au-delà. Puis Il vous a fait reculer devant eux, afin de vous éprouver. Et certes Il vous a pardonné. Et Allah est Détenteur de la grâce envers les croyants**. » (Qur'an 3:152)

Le partage du butin est mentionné dans les livres de jurisprudence et de fiqh. Pour celui qui s'intéresse à cette question ici, il suffit de dire que le madhhab d'Ash-Shafi'i, bénédiction d'Allah sur lui, estime que le fantassin mérite une part et le cavalier trois parts car le cheval dans ce cas, équivaut à deux parts ; que le madhhab d'Abou Hanifah, bénédiction d'Allah sur lui, estime que le fantassin mérite une part et le cavalier deux parts, le cheval étant ici égal à une part. Il est inutile de s'étendre davantage sur les règles de cette question ici.

Livre Dix-Neuf

Description de la prise de forteresses et de la méthode pour y parvenir.

Il comprend trois chapitres.

Chapitre Un : Des types de forteresses et de ce que chacune d'elles a besoin d'un traitement spécial pour pouvoir la capturer.

Sachez que les forteresses, al-houssoun, désigne dans la langue tout ce dans lequel un fortificateur se retranche, comme les citadelles, les villes fortifiées, les forts de montagne, les tranchées, les grottes, les cavernes souterraines, les bosquets d'arbres, les roselières, les étendues d'eau, les plages et autres phénomènes similaires. Pour chacun de ces éléments, il existe une méthode particulière d'investissement et de conquête. Il peut y avoir dans un même lieu fortifié plusieurs types familiers, comme une citadelle sur une colline à l'intérieur d'une ville fortifiée et autour de celle-ci un fossé circonférentiel ; et dans la forteresse, il peut y avoir des cavernes souterraines pour se cacher, etc. Chacun de ces types nécessite des opérations spécifiques à son fonctionnement et à sa gestion, dans la mesure où sa nature l'exige.

Parmi eux, certains exigent temporisation, endurance, construction de fortifications et siège prolongé comme les villes fortifiées et les citadelles remplies de provisions et d'engins de guerre. D'autres, pour lesquels la plus simple ruse et quelques jours de siège suffisent. Entre ces types de force, il existe diverses catégories de conditions. Chacun d'eux nécessite des engins de guerre spécifiques et une gestion appropriée pour l'investissement et l'offensive.

Chapitre Deux : Description de la méthode permettant de faciliter la prise des places fortifiées.

Les hommes d'exploits, à propos de la plus profitable des actions dans la prise des places fortifiées selon leur différenciation, disent que le commandant de l'armée doit arriver devant [la forteresse] à un moment d'inattention de ses habitants ; et si cela se produit alors que les portes sont ouvertes, ce sera très opportun. Cela arriva à Al-Malik Az-Zahir Baybars Al-Boundouqdari, qu'Allah lui fasse miséricorde, lors de la prise de la ville d'Antakiyah

(Antioche) dans la région de Halab (Alep). Sa conquête fut l'une des conquêtes les plus faciles malgré son caractère imprenable.

Si cela (c'est-à-dire l'ouverture des portes) ne se produit pas, une ruse permettra de soumettre ceux qui sont dans la forteresse et de les amener à l'obéissance. Ou bien, il est préférable d'obtenir l'assentiment de ceux qui sont disposés à agir, afin qu'ils puissent les aider contre les autres avant la mêlée. Si [le commandant de l'armée] ne trouve personne pour leur transmettre ce rapport, il doit écrire des lettres visant à susciter la sédition parmi eux, de sorte qu'il soit évident que certains [de ceux] dans la forteresse sont avec lui [en secret]. Ces [lettres], il les place sur des flèches et les décochent dans la forteresse.

Il doit faire connaître aux habitants de la forteresse sa garantie de justice et de fidélité, sa générosité et son respect constants envers ceux qui descendent vers lui et la promesse d'un traitement bienveillant à leur égard. S'il acquiert une réputation et qu'il la confirme, cela accélérera leur soumission et les incitera davantage à lui obéir. S'ils recherchent un sauf-conduit, il doit le leur accorder.

Si parmi eux se présente à lui quelqu'un qui cherche un sauf-conduit, il doit lui offrir des présents, par piété, comme il peut le faire avec prudence, sans le laisser ressentir cette [prudence]. Si un criminel se présente à lui, il doit apaiser ses craintes et lui promettre tous les bienfaits. S'il parvient à attirer les proches du commandant de la forteresse, afin qu'ils se retournent contre [ce dernier] ou lui épargnent [la peine de traiter avec lui], ce sera l'une des actions les plus bénéfiques [pour] la prise [de la forteresse] et l'une des plus importantes.

Si leur obéissance et leur soumission ne sont pas assurées, il devra recourir à une ruse qui incitera les habitants de la forteresse à sortir au combat, de sorte qu'ils soient enhardis à le vaincre ; ou à se détourner d'eux, ou à paraître s'éloigner d'eux, afin qu'ils se lancent à la poursuite de l'armée. S'ils sortent effectivement et que [le commandant de l'armée] peut leur échapper et pénétrer soudainement dans la forteresse, cela contribuera grandement à atteindre l'objectif.

Chapitre Trois : Sur la méthode d'investissement.

Les personnes expérimentées dans l'investissement [des places fortifiées] disent que la première chose à faire lors d'un investissement est que ses hommes, dès leur débarquement, les encerclent (c'est-à-dire les gens dans la forteresse) de sorte que personne ne puisse sortir ni entrer ; qu'ils n'entendent aucun mot, ne voient aucun signe et qu'aucune flèche ne puisse les atteindre. Il se peut qu'un rapport sur l'armée leur parvienne oralement s'ils ont pu entendre quelqu'un ; ou qu'on leur fasse un signal sur l'armée qu'ils comprennent ou qu'on leur écrive une lettre, que l'on attache sur une flèche et qu'on leur envoie, les incitant ainsi à la prudence [sur la base d'un rapport qui leur serait transmis par ces moyens].

Il faut prendre grand soin de leurs messagers et le commandant ne doit confier à aucun membre de son armée le soin de les approcher sauf à ceux qui maîtrisent les échanges diplomatiques, leurs formes et leurs techniques. Il faut également veiller à ce qu'aucun d'entre eux (c'est-à-dire les messagers ennemis) n'obtienne un seul mot, voire plus. Un seul mot peut ouvrir une porte fermée au mal.

L'émissaire auprès de ceux qui se trouvent dans la forteresse doit être choisi parmi ceux dont les conseils, la piété, l'intégrité et la bonne gestion sont dignes de confiance.

[Le commandant de l'armée] doit connaître l'état de la forteresse, les endroits inaccessibles et ceux d'accès facile ; les lieux d'action [militaire] impossibles et possibles ; l'emplacement des passages à gué et des grottes, des pontons et des ponts voûtés qu'il doit traverser pour atteindre l'endroit qu'il choisit parmi les [possibles] points d'entrée de la forteresse. De plus, il doit connaître les emplacements pour miner [les remparts] et pour escalader les cordes, les échelles de siège et des grappins. De même, il doit être familiarisé avec la construction des mangonneaux et la disposition des pierres qui y sont utilisées ; avec l'emplacement des archers, des frondes et des lanceurs de naphte, ainsi qu'avec la méthode de fonctionnement et d'utilisation de ces machines. Celui qui les a érigés pour combattre la forteresse doit les placer dans une position inaccessible aux tirs ennemis. Dans ce domaine, il doit d'abord faire ce qui est le plus pratique.

[Le commandant de l'armée] doit réunir tous les types de guerriers et d'ouvriers, ce dont il a besoin en fer, en bois et autres matériaux similaires, ainsi que les artisans de tous les engins de guerre. Ces artisans doivent commencer la construction des machines et des armements.

[Le commandant] ne doit ni négliger ni retarder cette tâche et la construction de ces derniers doit être visible pour les habitants de la forteresse. Elle ne doit pas être cachée car une telle pratique [ouverte] engendre la peur, la terreur et l'affaiblissement des cœurs.

Il doit également superviser le déploiement des mangonneaux et leur tir car cela provoque la peur aux habitants de la forteresse. Dès qu'une occasion se présente [d'utiliser les mangonneaux], il doit la saisir et s'empresser de le faire, sans prévenir les habitants de la forteresse. Le retard est pour eux un répit, une prise d'armes et un renforcement de l'opinion publique ; un tel retard ne sert qu'à servir les intérêts de l'ennemi [intérieur]. En vérité, il y a un moment propice à toute chose ; le dépasser revient à en diminuer l'utilité.

Lorsque l'investissement est en cours, il ne faut pas interrompre le tir des mangonneaux contre eux, ni diminuer leur intensité, à toute heure du jour ou de la nuit. Cesser de les attaquer apaise leur peur et fortifie leur cœur.

Et quand l'attaque armée a lieu, il est nécessaire que [les hommes de l'armée] combattent d'abord avec l'arme la plus commode puis avec l'arme suivante, reportant l'utilisation de la plus grande des machines [de guerre] en dernier de ceux qu'ils emploient pour attaquer. [De cette manière], il devient évident pour les gens dans la forteresse que chaque instrument [successif] est un peu plus puissant que le précédent. [Cette procédure est employée] sauf lorsque la nécessité exige de commencer [l'investissement] avec l'arme la plus puissante ; alors le commandant commence par celle-ci.

Si les habitants de la forteresse optent pour une attaque initiale vigoureuse, [le commandant de l'armée] doit contrer leur projet et les traiter en temporisant [en les engageant dans un combat rapide] car ils n'auraient pas opté pour une action rapide s'ils n'avaient pas été inquiétés. Et s'ils optent pour la temporisation, il doit les attaquer rapidement bien que la temporisation en guerre soit le principal stratagème, celui qui exige une résolution froide. En général, le fondement de la bataille est l'opposition au projet de l'ennemi.

Parmi les actions les plus louables figurent le fait que le commandant de l'armée, ou l'un de ses hommes qu'il a délégué, fasse le tour de la forteresse tous les jours ou tous les deux jours afin de consulter les juges sur la question de sa prise ou sur les travaux à accomplir pour la prendre. Cela effraiera [ceux qui s'y trouvent].

Il faut également souligner que l'assiégeur de l'ennemi est lui aussi assiégé puisqu'il n'est pas à l'abri de ses sorties contre lui et de sa précipitation à le faire dès que l'occasion se présente, de jour comme de nuit, désirant la victoire autant que l'assiégeant la désire. Il incombe donc au commandant d'être le plus prudent possible envers lui-même et envers les membres de son armée. Il doit utiliser des tranchées si nécessaire et si leur construction est possible ; c'est l'un des facteurs les plus puissants de résolution et de conquête.

Il placera, à une portée de flèche de la porte de la forteresse, des cavaliers postés tout autour qui observeront ceux qui la quitteront ; ils serviront ainsi d'éclaireurs pour l'armée. Lorsqu'ils verront quelqu'un quitter la forteresse, ils s'empresseront de s'en informer, afin que les soldats de l'armée puissent s'en occuper ou que certains d'entre eux lui fassent opposition.

Lorsque l'assiégeur d'une forteresse parvient à la capturer (la forteresse) et à s'en rendre maître, les objectifs des dirigeants varient quant à [l'avenir de la forteresse]. Certains insistent pour détruire et démolir la forteresse afin qu'elle ne devienne pas un refuge pour l'ennemi qui la fortifiera de nouveau. Ainsi, les dirigeants turcs (c'est-à-dire les Mamalik) détruisirent les villes de la côte syrienne, telles que Sour (Touré), 'Akka (Acre) et 'Asqalan (Ascalon), ainsi que d'autres des principales villes, craignant que les croisés ne s'en emparent et ne s'y fortifient. C'était également la méthode des dirigeants tatares, tels Houlakou, Ghazan et ceux qui leur succédèrent. Ils abattirent de nombreuses villes et forteresses dont certaines furent reconstruites par la suite tandis que les autres restèrent dans l'état. D'autres dirigeants ne souhaitèrent pas la destruction des forteresses car le but était la reconstruction du pays et non pas sa destruction du fait que le roi qui règne sur les forteresses qu'il détruit devra les reconstruire, ce qui implique des difficultés et des dépenses considérables.

Livre Vingt

Description des méthodes de défense des places fortifiées et de leur protection.

Il comprend deux chapitres.

Chapitre Un : De ce que doit faire le commandant de la place fortifiée pour se préparer à l'attaque de l'ennemi avant l'investissement de la forteresse.

Les hommes d'expérience, les enquêteurs sur cette question, affirment que la première chose que le commandant d'une forteresse doit faire pour assurer sa sécurité avant que l'ennemi ne s'abatte sur elle à l'improviste, est de renforcer ses fortifications, d'assigner des positions à ses défenseurs et de veiller à ce qu'elle dispose d'hommes, de matériel et d'équipement de guerre suffisants pour un long siège et pour contrarier l'ennemi pendant l'attaque. En faisant connaître tout cela et en faisant savoir à l'ennemi attaquant la forteresse que le commandant est sur le qui-vive contre celui qui l'attaque, qu'il est prêt pour le siège. Ce sera une raison pour [l'ennemi] d'abandonner le siège et de rentrer [dans son pays].

Parmi les précautions que [le commandant de la forteresse] doit prendre en compte figure la préparation constante contre l'ennemi et si ce dernier le vise, il doit le trouver prêt. Il ne doit négliger aucun aspect de la défense contre l'ennemi avant l'investissement, ni aucun détail de l'opération et de la gestion, de peur de présenter une faiblesse ou un défaut. Quiconque tarde à agir ou rate le moment opportun ne peut s'en prendre qu'à lui-même.

Un élément qui anéantit les espoirs de celui qui cherche à prendre une forteresse est le maintien de mesures de précaution. Parmi les points les plus importants relatifs à l'investissement initial figurent la présence d'eau, de nourriture et des biens de première nécessité pour le groupe assiégé. La présence de ces éléments favorise la procrastination, ce qui irrite l'ennemi et peut l'inciter à se retirer.

Chapitre Deux : De ce que doit faire le commandant de la forteresse au moment de l'investissement proprement dit.

[Les experts] ont dit que la première chose qu'un commandant assiégé doit faire est d'exhorter ses compagnons d'armes à la constance, en les informant de toutes les récompenses de la patience, en les mettant en garde contre l'ennemi et contre ce qu'ils recevront de lui s'il les vainc ; en leur promettant tous les bienfaits après leur victoire et la retraite de l'ennemi ainsi que la sécurité pour eux-mêmes et leurs biens dans la mesure où cela leur procurera satisfaction et augmentera leurs espoirs.

Il doit connaître l'étendue de l'armement de son ennemi et l'étendue de ses dégâts, afin que ses actions soient proportionnelles à ces quantités ; celui qui connaît l'étendue de ce qui est avec son adversaire construit sa puissance en fonction de la certitude de ce qu'il sait. Il doit employer des machines qui contrent les opérations de l'adversaire, défendent la forteresse et qui annulent [l'effet] des machines ennemies. Il ne doit utiliser d'autres armes ou projectiles que ceux dont il est sûr qu'ils blesseront l'ennemi car, une arme, une fois retirée des mains de son porteur, sans causer de blessure à son ennemi, perd son utilité pour celui qui la porte, malgré son besoin urgent. Peut-être l'ennemi pourrait-il la récupérer et l'intégrer à sa batterie contre celui qui l'a utilisé en premier.

[Le commandant de la forteresse] ne doit pas se précipiter sur l'ennemi et sortir au combat, sauf en cas de nécessité et de besoin de se défendre. Il ne doit pas non plus s'engager dans la bataille tant qu'il a recours à la ruse et au stratagème. Il doit recourir à la temporisation et à d'autres moyens de défense. Si l'investissement se poursuit, il doit saisir le jour, l'heure et le moment pour mettre à exécution le stratagème préparé [contre l'ennemi] et être attentif aux événements du moment et à tout soulagement qui se présente. Le véridique et le digne de Confiance, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), a rapporté que la victoire appartient aux endurants.

En général, il est nécessaire que [le commandant de la forteresse] possède le cœur des gens par la justice et la bienfaisance puisque la portée du désir des gens ne se porte que sur ces choses. Celui qui pratique la justice et les bonnes œuvres, ses sujets seront parmi les plus sincères de ses soldats en raison de la tranquillité de leur cœur à son égard. Ils peuvent rester fermes même lorsque l'armée du souverain est absente et jusqu'à l'arrivée de celui que le souverain désignera parmi les dignes de confiance pour cette mission.

Et Allah Exalté est le Plus Savant.